

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 23

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 33

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Approbation du compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 21 juin 2025.

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le compte-rendu de la réunion du Comité Syndical du 21 juin 2025.,

Décision : Le Comité Syndical approuve le compte-rendu de la réunion du 21 juin 2025.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

**SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES
VOSGES DU NORD – SYCOPARC**

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU
21 JUIN 2025**

Le 21 juin 2025 à 9h30 s'est réuni, en présentiel au Moulin 9 à NIEDERBRONN-LES-BAINS, le Comité Syndical du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord (SYCOPARC).

Etaient présents : Mmes DOH, EHRSTEIN, KLEIN, KOCHERT, LEDIG, MARAJOGUTHMULLER, MUCKENSTURM, PASTOR, WEY, MM. BASTIAN, BERRON, HELMER, HILT, KLIPFEL, LENHARD, MARMILLOT, MICHEL, MULLER, SCHMITT, WAHL, WALTER, WEIL.

Ont donné procuration : Mmes GLAD, GUILLIER, KERN, LEHMANN, SANDER, MM. BALL, BRUPPACHER, FRAIN, HUBER, PFEFFER, STAATH, WEBER, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Assistaient également :

Mmes DA SILVA ADRIANO, JACOB-BAUER, MAHEAS et M. GOETZMANN, SYCOPARC

Mme DHOUIB, CESER Grand Est

M. JAPPELLE, Chambre d'Agriculture de la Moselle

Mme REHAMMIA, stagiaire de Mme PASTOR

M. SCHNEIDER, CCI Alsace Eurométropole

Mme STROHM, Chambre d'Agriculture d'Alsace

M. ULRICH, CESER Grand Est

Mme VOGT, Ville de Niederbronn-les-Bains

Etaient également excusés :

Mme FEMIA, Collectivité européenne d'Alsace

M. FOTRE, Office National des Forêts

M. GABRIEL, Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle

M. HOFFMANN, Chambre de Métiers d'Alsace

M. JACQUEMIN, Office National des Forêts

M. MARCHAL, Commune de Dossenheim-sur-Zinsel

M. MORQUE, Commune de Weiterswiller

M. PETER, Commune de Loutzviller

M. SCHALCK, Chambre des Métiers d'Alsace

Mme WAECHTER, Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

Figuraient à l'ordre du jour les points suivants :

- 1) Approbation du compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 5 avril 2025
- 2) Budgets – Comptabilité :
 - Décision modificative n° 1 – budget principal SYCOPARC
 - Décision modificative n° 1 – budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière »
 - Mise à jour du tableau des amortissements du SYCOPARC
- 3) Positionnement du Parc concernant les projets agrivoltaïques sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord
 - Présentation du travail réalisé par le groupe de travail
 - Proposition de motion sur les projets agrivoltaïques
- 4) Révision de la charte : point d'avancement
- 5) Marque Valeurs Parc :
 - Résultats des audits d'attribution sur les filières :
 - o Hébergement
 - o Fruits, légumes, plantes et produits dérivés
 - o Bières
 - Résultats des audits de contrôle sur les filières :
 - o Hébergement et restauration
 - o Apiculture
 - o Prestations éducatives
- 6) Projets européens :
 - Dépôt d'un dossier FSE+ dans le cadre du Festival de Jazz 2025 « Echo#2 : Jeunes en action – S'exprimer, apprendre et s'insérer par la radio ! »
 - Engagement au sein du projet LIFE « Tourbières du Massif Vosgien » en qualité de bénéficiaire associé
- 7) Vote du bilan d'activités 2024 du SYCOPARC
- 8) Ressources Humaines :
 - Généralisation du Régime Indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
 - Création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur territorial, pour assurer la mission de comptable au Parc
 - Création de deux emplois permanents à temps complet d'ingénieur principal et de deux emplois permanents à temps complet d'attaché principal pour permettre des avancements de grade en catégorie A
 - Création d'un emploi non permanent à temps non complet d'adjoint technique pour la MER (poste de gardien)
 - Détermination de la liste des emplois et les conditions d'occupation des logements de fonction
 - Mise en place d'un régime d'astreintes et de permanences à la Maison de l'Eau et de la Rivière
- 9) Divers – Communication

Mme MARAJO-GUTHMULLER souhaite la bienvenue aux membres présents.

Mme Françoise VOGT, Adjointe au Maire de la Ville de Niederbronn-les-Bains en charge de la Culture, introduit la séance.

M. Patrice HILT, Maire d'Offwiller et Président de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, présente ensuite en quelques mots la Communauté de Communes, suivi de la projection d'un film sur la CC Pays de Niederbronn-les-Bains.

Avant de passer à l'ordre du jour, Mme la Présidente dresse la liste des pouvoirs et des excusés.

1. Approbation du compte rendu de la réunion du Comité Syndical du 5 avril 2025

La Présidente propose aux membres du Comité Syndical d'approuver le compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 5 avril 2025.

Décision : *Le Comité Syndical approuve le compte-rendu de la réunion du 5 avril 2025.*

Arrivée de M. MICHEL Patrick

2. Budgets - Comptabilité

Décision modificative n° 1 – Budget principal SYCOPARC

M. WEIL annonce que la décision modificative n° 1/2025 comprend :

Fonctionnement :

42.250,00 € en dépenses, dont :

- + 4.910,00 € pour des réajustements de crédits (cotisations, formation...),
- + 10.000,00 € pour les impressions dans le cadre de la révision de la charte (bilan évaluatif...),
- + 13.000,00 € pour l'emploi avenir de l'agent d'entretien du château,
- + 7.022,71 € pour le reversement d'un trop perçu de l'Agence de l'Eau pour les dépenses externalisées de l'AMI Trame Verte et Bleue Tornade,
- + 5.757,29 € pour les intérêts de la ligne de trésorerie,
- + 1.560,00 € pour le virement à la section d'investissement.

42.250,00 € en recettes, dont :

- + 22.250,00 € au titre de la subvention de la Région Grand Est pour le plan paysage 2022 (poste, ambassadeurs...),
- + 7.000,00 € pour des versements de salaires pour la mise à disposition de personnel, congés de maladie...,
- + 13.000,00 € pour la subvention pour l'emploi d'avenir.

Investissement :

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL1-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

Voix : 55
Pour : 55
Contre : 0
Abstentions : 0

82.476,04 € en dépenses, dont :

- + 1.560,00 € pour solder le site internet « éco-rénover »,
- + 13.500,00 € pour une écriture d'ordre relative à la résidence d'architecture et de paysage de 2024 à Nousseviller (contrepartie inscrite en recettes),
- + 67.416,04 € pour une écriture d'ordre pour une reprise de subvention liée aux travaux du château (contrepartie inscrite en recettes).

82.476,04 € en recettes, dont :

- + 13.500,00 € pour une écriture d'ordre relative à la résidence d'architecture et de paysage de 2024 à Nousseviller (contrepartie inscrite en dépenses),
- + 67.416,04 € pour une écriture d'ordre pour une reprise de subvention liée aux travaux du château (contrepartie inscrite en dépenses),
- + 1.560,00 € pour le virement de la section de fonctionnement.

Voix : 56
Pour : 56
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical :

- Approuve la décision modificative n° 1 du budget principal du Parc telle que présentée, s'élevant en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 42.250 € et à 82.476,04 € en investissement,
- Autorise Mme la Présidente à signer tout acte, convention, marché s'y rapportant.

Décision modificative n° 1 – budget annexe – Maison de l'Eau et de la Rivière

M. WEIL explique que la décision modificative n° 1/2025 comprend :

Fonctionnement :

5.670,00 € en dépenses, dont :

- 80,00 € pour des réajustements budgétaires,
- + 2.068,30 € pour des écritures d'amortissements,
- + 3.681,70 € pour le virement à la section d'investissement.

5.670,00 € en recettes pour le reversement d'indemnités liées au congé de longue maladie de l'agent d'entretien.

Investissement :

5.750,00 € en dépenses, dont :

- + 4.250,00 € au titre du solde du déficit reporté,
- + 1.500,00 € pour l'acquisition de matériel informatique,

5.750,00 € en recettes, dont :

- + 2.068,30 € pour des écritures d'amortissements,
- + 3.681,70 € pour le virement de la section de fonctionnement.

Décision : Le Comité Syndical :

- Approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe de la Maison de l'Eau et de la Rivière telle que présentée, s'élevant en

Voix : 56
Pour : 56
Contre : 0
Abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL1-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de 5.670 € et à 5.750 € en investissement,

- Autorise Mme la Présidente à signer tout acte, convention, marché s'y rapportant.

Mise à jour du tableau des amortissements du SYCOPARC

M. WEIL rappelle que le 24 février 2024, le Comité Syndical a déterminé, par délibération, la durée d'amortissement des dépenses d'investissement de la structure.

Suite à la réalisation de dépenses non prévues dans le cadre de la délibération initiale, il convient de compléter le tableau de détermination des durées d'amortissement.

Il est proposé d'ajouter au tableau d'amortissement la ligne suivante :

Imputation : 2145

Intitulé : Constructions sur sol d'autrui - Installations générales, agencements, aménagements

Durée d'amortissement : 15 ans

Voix : 56
Pour : 56
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical :

- Décide de compléter le tableau des amortissements,
- De remplacer le tableau de la durée d'amortissement adopté par délibération du 24 février 2024 par le tableau annexé.

3. Positionnement du Parc concernant les projets agrivoltaïques sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Présentation du travail réalisé par le groupe de travail – Proposition de motion sur les projets agrivoltaïques

Mme MARAJO-GUTHMULLER introduit ce point et remercie M. WALTER pour son investissement sur ce nouveau sujet.

Ce dernier remercie, à son tour, les membres du groupe de travail ainsi que Mme JACOB-BAUER pour leur contribution à ce travail constructif, basé sur le diagnostic de la Fabrique des Territoires et des entretiens qui ont eu lieu avec les acteurs du territoire.

M. WALTER rappelle que, depuis plusieurs mois, le Parc naturel régional des Vosges du Nord voit émerger de plus en plus d'études pour l'implantation de projets agrivoltaïques sur le territoire.

En l'absence de dispositions spécifiques dans la charte du Parc et au regard des forts enjeux liés à l'installation de ces projets pour les paysages, les agriculteurs, la biodiversité, les habitants, l'autonomie énergétique du territoire..., le Comité Syndical avait décidé, lors de sa séance du 22 février dernier, de constituer un groupe de travail avec pour objectifs de mener une phase de concertation avec l'ensemble des parties prenantes concernées et d'aboutir à la constitution d'une proposition de positionnement au Comité Syndical.

Après une phase de diagnostic menée avec la Fabrique des Territoires et plusieurs réunions du groupe de travail (composé de représentants du Comité Syndical, de la

Accusé de réception en préfecture
067256700694 00251418 - VOSGES - DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

qu'au moment de l'enquête publique si pas de sollicitation en amont.

M. WALTER propose une méthode dans laquelle le Parc serait associé depuis l'émergence des projets à travers le comité de projet et de suivi. La force de notre territoire est de pouvoir se mettre autour de la table, dès le début, pour avancer ensemble.

M. JAPPELLE s'interroge sur l'avenir des projets situés sur le territoire du Pays de Bitche. Mme la Directrice informe l'assemblée que les permis de construire pour Schweyen et Rolbing sont en cours d'instruction, mais que le Parc émettra un avis consultatif lors de l'enquête publique. M. WALTER précise que des réserves ont été émises pour le dossier de Schweyen lors du comité de projet en 2024.

M. HILT souligne l'importance de l'équité de traitement des dossiers et M. WALTER précise qu'un avis sera rendu, entre autres, d'après la technique, la préservation des paysages, la biodiversité.

Mme STROHM propose que, dans le cas d'une carrière de 13 ha, il soit possible, soit d'augmenter la surface de 10 ha (orientation nationale) à 15 ha, soit indiquer « + ou – 10 ha », ou analysée au cas par cas.

P. BASTIAN rajoute que limiter à 10 ha risque de poser problème dans la mesure où les projets ne seront pas rentables.

Suite aux discussions qui ont suivi, et pour une question de lisibilité et de compréhension, il a été décidé de limiter la taille des projets par exploitant tel que : 10 ha et/ou 10 MWC.

M. MULLER souhaite savoir si les installations sont classées en ICPE. En cas d'ICPE, l'avis rendu par le Parc est uniquement consultatif et ce sont les services de la DREAL qui trancheront. Par ailleurs, tout comme M. SCHMITT, M. MULLER est favorable à la motion telle que proposée.

Mme la Présidente souligne les bonnes relations avec la DREAL, la DDT, souvent représentée lors de nos réunions, tout comme la Sous-Préfecture.

Mme KLEIN et M. JAPPELLE votent contre le projet de motion.

Décision : Le Comité Syndical, après en avoir débattu :

Reconnaît :

- *A nécessité, de permettre la réalisation de projets agrivoltaïques vertueux, équilibrés et souhaitables sur le territoire du Parc naturel régional des Vosges du Nord.*
- *Que l'atteinte de cette ambition suppose de déterminer des lieux d'implantation adaptés pour la réalisation des projets (c'est-à-dire ayant un impact limité sur la biodiversité et les paysages) ainsi qu'une typologie de projets à privilégier (place de l'agriculteur et des citoyens dans le projet).*

Décide, compte tenu du contexte et des orientations précités, de définir les critères d'acceptabilité d'un projet agrivoltaïque sur le territoire du PNR des Vosges du Nord selon les 4 orientations suivantes :

1/ Une production énergétique locale indispensable

Voix : 56
Pour : 53
Contre : 3
Abstentions : 0

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL1-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

- Pour remplir les objectifs du SRADDET, il faut :
 - Accélérer les efforts sur la sobriété énergétique pour atteindre les objectifs de réduction des consommations de 1 000 Gwh/an sur le territoire.
 - Poursuivre les efforts des collectivités qui montrent l'exemple en privilégiant les installations de panneaux photovoltaïques sur les toitures existantes et les parkings en ombrières.
- Pour remplir les objectifs de production d'énergies renouvelables, il est nécessaire de favoriser la proximité entre production et consommation, de limiter les infrastructures de transports d'énergie et d'organiser la résilience énergétique du territoire.
- Le territoire classé PNR des Vosges du Nord se doit d'assumer une production énergétique locale, dont une part d'énergie solaire estimée à 519 GWh d'ici 2050.
 - La part « raisonnable »¹ d'Agrivoltaïsme dans ce mix serait comprise entre 0,2 et 1 % de la Superficie Agricole Utilisée actuelle soit entre 63 et 334 ha.

2/ L'agriculture et l'agriculteur au cœur du projet

- L'agrivoltaïsme doit être une plus-value à la diversification de l'activité ou à la création d'activités agricoles et apporter un complément de revenus aux agriculteurs qui en ont le plus besoin :
 - Maraichage, production de petits fruits,
 - Arboriculture,
 - Élevage de plein air.
- En limitant à un projet par exploitation.
 - Des projets au capital ouvert à minima à l'agriculteur, la commune et l'EPCI, et les citoyens des communes concernées.
 - En conditionnant les projets à l'étude préalable de la faisabilité de l'installation de panneaux photovoltaïques sur toitures existantes et sols artificialisés de l'exploitation.

3/ Une biodiversité et des paysages emblématiques préservés

- Les zones d'exclusion d'office des projets sont :
 - Zones de protection forte (réserves naturelles, terrains des conservatoires d'espaces naturels, réserves biologiques, Arrêtés Préfectoraux de Protection de Biotope) ;
 - Autres zonages réglementaires ou d'intérêt écologique : Natura 2000, Espaces naturels sensibles, ZNIEFF 1, Zones humides, Pelouses sèches, Zones boisées :
 - Réserve de chasse et de faune sauvage,
 - Corridors et réservoirs de biodiversité des documents d'urbanisme ;
 - Périmètre de protection des Monuments Historiques, sites inscrits et classés ;
 - Structures paysagères emblématiques identifiées au plan de Parc.
- Les zones à forte vigilance, au cas par cas, sont :
 - Crêtes, vallées, points de vue, abords d'éléments patrimoniaux ;

¹ *selon les différents discours nationaux (ADEME, FNSEA...) en attendant PPE3

- Les secteurs de forte visibilité, zones de sensibilité paysagère du GR, zones de sensibilité paysagère identifiées dans les Plans de paysages de territoire, sites d'intérêt touristique.
- Les préconisations paysagères à prendre en compte pour tous les projets sont :
 - Recourir à un paysagiste concepteur, dans une démarche d'éco-conception, privilégiant au maximum les matériaux biosourcés pour les abords, et des plantations d'essences locales ;
 - Végétaliser l'ensemble des clôtures ;
 - Définir des projets après étude de plusieurs sites ;
 - Limiter la taille du projet à 10 hectares et/ou à une puissance de 10 MWc par exploitation dans une logique de limite d'emprise visuelle ;
 - Rappel du décret : le projet doit être totalement réversible. L'installation des panneaux et des clôtures ne devra nécessiter aucun ancrage béton et les revêtements de sol devront permettre l'infiltration de l'eau de pluie sur place.
- Les préconisations en faveur de la biodiversité à prendre en compte pour tous les projets :
 - Eviter les incidences sur des espèces d'intérêt patrimonial et/ou espèces protégées. Apporter une grande vigilance aux espèces menacées au titre des listes rouges régionales, nationales et européennes, les espèces déterminantes des ZNIEFF et les espèces faisant l'objet d'un Plan national d'action.

4/ Une réelle prise en compte des habitants dans les projets est attendue

- Respecter une distance minimum en termes de visibilité par rapport aux habitations les plus proches (hors exploitation) ;
- Apporter une totale transparence et une information le plus en amont possible du projet vis-à-vis de la population locale devra être mise en place (réunions publiques...) ;
- Permettre un financement participatif ou citoyen ;
- Etudier le potentiel d'autoconsommation collective. Le porteur de projet devra réunir les consommateurs potentiels ou s'associer aux boucles existantes pour développer son projet ;
- Mise en place d'un comité de projet et de suivi ouvert au territoire : citoyens, collectivités locales, SYCOPARC... ;
- Flécher une partie des recettes sur le financement d'actions en faveur de la transition agroécologique, écologique et/ou énergétique.

- **Autorise**, Mme la Présidente à formuler des avis sur les projets agrivoltaïques au regard des critères d'acceptabilité retenus,
- **Demande** aux Préfets de Moselle et du Bas-Rhin de contribuer au respect de la mise en application de ces critères sur le territoire classé du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

4. Révision de la charte : point d'avancement

Mme MARAJO-GUTHMULLER précise qu'il s'agit d'un point d'étape sans délibération.

Elle rappelle que, lors de sa séance du 29 juin 2024, le Comité Syndical du Parc a décidé de solliciter la Région Grand Est afin d'engager la procédure de révision de la charte constitutive du Parc naturel régional des Vosges du Nord.

Accuse de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL1-DE
N° de réception préfecture : 20/10/2025

Pour permettre le lancement de la procédure, le Parc a proposé un nouveau périmètre d'étude ainsi qu'une méthodologie de concertation et de gouvernance intégrant l'ensemble des parties prenantes de la charte.

Bien que le pilotage opérationnel de la démarche soit confié au comité de révision, il est prévu que l'ensemble du Comité Syndical soit régulièrement informé de l'avancée des travaux et détermine les grandes orientations de la future charte.

Après quelques mois de procédure, il est proposé de faire un premier point d'étape sur l'état d'avancement de la révision de la charte.

Avancements de la semaine :

- 17 juin : soirée avec les 7 citoyens du comité pour leur permettre de mieux connaître la structure et notre fonctionnement ;
- 19 juin : comité technique de révision élargi, pour présenter le calendrier, la synthèse du bilan et les ateliers coopérations à différentes échelles ;
- A venir le 27 juin : réunion du comité technique sur les enjeux 2045.

Et toujours tous les week-ends, des agents tiennent des stands dans des événements locaux pour aller à la rencontre des habitants et les questionner sur leurs attentes pour 2045 : déjà près de 400 questionnaires récoltés depuis mars :

- 21 juin : marché à INGWILLER,
- 28 juin : fête de la Saint Jean à DRULINGEN,
- 19 juillet : marché des producteurs à BAERENTHAL...

Les dates clefs de l'automne :

- **Réunion de partage du bilan et diagnostic de territoire**
Date : lundi 3 novembre 2025 - 14h – 17h30
Lieu : Château des Rohan à Saverne
- **5 ateliers thématiques élus et partenaires :**
Dates : du lundi 17 au mercredi 19 novembre 2025
Lieux à définir – ateliers en journée
- **3 ateliers territoriaux Elus (délégués et membres CS)**
Dates : du lundi 8 au mercredi 10 décembre 2025
Lieux à définir (secteur Est, Ouest et Sud) - Ateliers en soirée

Mme la Présidente fait le point sur le comité technique de révision élargi qui s'est tenu le 19 juin dernier.

Elle souhaite également plus travailler avec les communautés de communes, même si cela n'est pas simple, dans la mesure où le territoire des intercommunalités est partiellement couvert par le Parc.

5. Marque Valeurs Parc

M. WALTER rappelle que, dans le cadre du projet de marquage « Valeurs Parc », porté depuis quelques années par le Parc, plusieurs cahiers des charges de produits emblématiques du territoire ont été validés par le Comité Syndical ; ce qui permet régulièrement de marquer de nouveaux producteurs proposant des produits conformes aux attentes et objectifs du marquage. Il remercie Ilona MEZEL pour tous les travaux

qu'elle a réalisés.

Plusieurs entreprises se sont rapprochées du SYCOPARC pour solliciter un marquage de leurs produits.

Les entreprises volontaires ont été auditées. Les résultats des audits ont été instruits par la commission marque.

Par ailleurs, la durée du marquage étant temporaire, les entreprises déjà marquées doivent régulièrement être ré-auditées dans l'optique du maintien de leur marquage.

L'avis de la commission n'étant que consultatif, il appartient au Comité Syndical de décider in fine du marquage ou du non-marquage. Le Comité Syndical est donc invité à se positionner sur l'attribution du marquage aux entreprises nouvellement auditées ainsi que sur la reconduction du marquage aux entreprises ré-auditées.

Les dossiers des entreprises concernées par le marquage ainsi que par le renouvellement du marquage sont examinés les uns après les autres :

- Attribution :

Référentiel Hébergement et restauration

- **Gîte de la Melch** à Reipertswiller : **avis défavorable** : la commission propose de repasser un audit dans 1 ou 2 ans, s'il le souhaite et après améliorations faites.
Mme KLEIN suggère que, lorsqu'il est question de cachet « Parc », il est important de tenir compte des panneaux photovoltaïques dans le paysage.
Mme JACOB-BAUER informe que le Parc va accompagner le propriétaire, afin qu'il puisse obtenir la marque en prévoyant un relooking, à moindres frais.

- **Centre Théodore Monod** – Christophe Schmitt : la commission valide un **avis favorable**.

Référentiel Fruits, légumes, plantes et produits dérivés

- **L'Arbre Blanc** – Philippe Rutsch : **avis réservé** : la commission propose de repasser un audit dans un 1 an sur l'ensemble de la gamme.

Référentiel Bières

- **Brasserie Blessing** – Thomas et Nathalie Blessing : la commission valide un **avis favorable** pour les bières Blessing.
- **Brasserie des Vosges du Nord** – Christophe Saillard : la commission valide un **avis favorable** pour les bières BVN.

- Renouvellement :

Référentiel Hébergement et restauration

- Chambre d'hôtes **Pivoine et Colibri** à Domfessel – Fanny Bontemps : la commission valide un **avis favorable** pour ses chambres d'hôtes.
- **La Clairière** – M. Strohmerger à La Petite-Pierre : **avis réservé** : la commission propose d'accorder temporairement le renouvellement de la marque pour 1 an. Un audit de contrôle permettra de valider si les progressions ont été mises en œuvre.
- **La Renardière** – Evelyne Fuchs : la commission valide un **avis favorable** pour ses chambres d'hôtes.
- **La Grange d'Hélène** – Patricia Schneider : **avis réservé** : la commission propose d'accorder temporairement le renouvellement de la marque pour 1 an. Un audit de contrôle permettra de valider si les progressions ont été mises en œuvre.
- **Gîte Les Cigognes** – Sandrine Lombard : la commission valide un **avis favorable** pour son gîte.

Référentiel Apiculture

- **Ruchers des Vosges du Nord** de la famille Lehr : **avis défavorable**. Le rapport d'audit ne présente pas de progressions, la commission propose de retirer la marque.
En réponse à M. BASTIAN, notant que le secteur d'implantation des ruches est favorable sur le Parc, souligne que, pour avoir une agriculture forte, il faut accepter que les récoltes ne proviennent pas toutes du territoire. Mme MARAJO-GUTHMULLER et M. WALTER expliquent que les critères de production imposent que 80 % de la production soit située sur le territoire du Parc, ce qui n'est pas le cas de cette exploitation.
- **Miellerie des Vosges du Nord** – Famille Rimlinger : la commission valide un **avis favorable**.
- **Les Abeilles de Corentin / Ruchers d'Antonin** - Pierre Stephan : la commission valide un **avis favorable** avec félicitations.
- **Les Abeilles gourmandes** – Michel Christmann : la commission valide un **avis favorable**.

Référentiel Prestation éducative

- Thérapie Forestière de **Manuela Peschmann** à Sparsbach : la commission valide un **avis favorable** avec félicitations.

Départ de M. SCHNEIDER avant le vote.

Voix : 56
Pour : 56
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- D'attribuer la marque « Valeurs Parc » pour une durée de 5 ans à compter de la signature de la convention d'utilisation de la marque, pour :
> Hébergement et restauration

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL1-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

- *Centre Théodore Monod – Christophe Schmitt*
- > *Bières*
 - *Brasserie Blessing – Thomas et Nathalie Blessing*
 - *Brasserie des Vosges du Nord – Christophe Saillard*
- *De ne pas attribuer la marque « Valeurs Parc » pour :*
 - > *Hébergement et restauration*
 - *Gîte de la Melch à Reipertswiller – Hervé Zimmermann*
 - > *Fruits, légumes, plantes et produits dérivés*
 - *L'Arbre Blanc – Philippe Rutsch*
- *De renouveler le marquage « Valeurs Parc » pour les entreprises ré-auditées suivantes :*
 - > *Hébergement et restauration*
 - *Chambres d'hôtes Pivoine et Colibri à Domfessel – Fanny Bontemps*
 - *Chambres d'hôtes La Renardière – Evelyne Fuchs*
 - *Gîte Les Cigognes – Sandrine Lombard*
 - > *Apiculture*
 - *Miellerie des Vosges du Nord – Famille Rimlinger*
 - *Les Abeilles de Corentin / Ruchers d'Antonin – Pierre Stephan*
 - *Les Abeilles gourmandes – Michel Christmann*
 - > *Prestations éducatives*
 - *Thérapie Forestière – Manuela Peschmann*
- *De renouveler la marque « Valeurs Parc » pour une durée de 1 an, pour :*
 - > *Hébergement et restauration*
 - *Hôtel bio & spa La Clairière – M. Strohenger*
 - *Gîtes et chambres d'hôtes La Grange d'Hélène – Patricia Schneider*
- *De ne pas renouveler la marque « Valeurs Parc » pour :*
 - > *Apiculture*
 - *Ruchers des Vosges du Nord – Famille Lehr*
- *D'autoriser Mme la Présidente à signer les conventions d'utilisation de la marque « Valeurs Parc » avec les différents prestataires et entreprises cités ci-dessus,*
- *D'autoriser Mme la Présidente à solliciter annuellement les cotisations auprès des entreprises marquées,*
- *D'autoriser Mme la Présidente à engager l'ensemble des mesures et procédures nécessaires à l'application de la marque Valeurs Parc.*

Départ de Mme Véronique DOH

6. Projets européens

Dépôt d'un dossier FSE+ dans le cadre du Festival de Jazz 2025 – « Echo#2 : Jeunes en action – S'exprimer, apprendre et s'insérer par la radio ! »

Mme la Présidente rappelle que le festival Au Grès du Jazz et la Mission locale de Saverne travaillent conjointement depuis plusieurs années sur la constitution de partenariats à l'occasion de l'organisation du festival. L'objectif de la démarche est de profiter de l'opportunité offerte par le festival pour faire découvrir à des jeunes de 18 à 25 ans, en recherche d'emploi, les métiers de la culture, la vie associative, le travail en équipe afin de favoriser leur insertion professionnelle et de stimuler leur confiance.

Après plusieurs éditions, le bilan de l'opération montre que l'impact et l'adhésion au projet sont renforcés lorsque ce dernier débouche sur une production pensée pour et par les jeunes en insertion.

Fort de ce constat, une nouvelle opération a été élaborée avec la Mission locale de Saverne. Après une édition 2024 autour de la thématique de l'éducation à l'image, le projet 2025 se développerait avec 6 jeunes autour de la thématique de la radio.

La radio, en tant que média accessible, formateur et créatif, offre un cadre idéal pour susciter l'expression, la curiosité, le travail collectif, tout en développant des compétences transversales : communication, technique, gestion de projet, posture professionnelle, sens critique.

Pendant une semaine d'ateliers de formation, encadrés par des professionnels de la radio, les jeunes participants seront formés aux fondamentaux de l'expression radiophonique : écriture, interview, animation, technique son, préparation éditoriale, co-construction d'émissions.

Les ateliers auront lieu dans les locaux de la Mission locale de Saverne.

Le projet aboutira à la **réalisation de 4 émissions d'une heure**, en direct, lors du festival. Ces émissions accueilleront :

- Des artistes programmés,
- Des acteurs culturels,
- Des élus,
- Des bénévoles,
- Des habitants et festivaliers.

La **cour de l'école** de La Petite-Pierre deviendra un véritable **studio à ciel ouvert**, à la fois espace de performance, de diffusion et de lien entre les jeunes, le public et les artistes. Ce projet donne ainsi une identité forte à un lieu déjà central dans la dynamique du festival, en le transformant en **agora sonore et citoyenne**.

Echo#2 s'inscrit dans la démarche de l'ONG « **Making Waves** » qui développe des projets radiophoniques sociaux, citoyens et inclusifs. Il est conçu en collaboration avec le festival Au Grès du Jazz, la Mission locale, l'association des bénévoles Au Grès du Jazz.

Le coût du projet a été estimé à un total de 52.193,02 € comprenant :

- L'installation et la location du matériel nécessaire à la réalisation de l'émission radio,

007-236700691-20251018-CS181025DEL1-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

- Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration des jeunes pendant la durée du festival et pendant les autres temps de travail prévus avant et après le festival (préparation et restitution),
- Les dépenses relatives à la communication autour du projet (diffusion des résultats etc.).

L'opération serait financée par :

- Fonds social européen + (FSE +) : 31.315,81 € (60 %)
- Mission locale de Saverne (valorisation du temps de travail) : 2.600 €
- Association Au Grès du Jazz (valorisation du temps de bénévolat) : 6.970 €
- ONG « Making Waves » (valorisation du temps de travail) : 6.375 €
- SYCOPARC (valorisation du temps de travail) : 4.931,21 €

Afin de pouvoir procéder au dépôt officiel d'une demande de financement au titre du FSE+, il est demandé au Comité Syndical de bien vouloir délibérer sur les éléments présentés ci-après.

Voix : 56
Pour : 56
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- De s'engager dans la réalisation du projet « Echo#2 : Jeunes en action - S'exprimer, apprendre et s'insérer par la radio ! » dont le montant estimatif s'élève à 52.193,02 €,
- De prendre acte du plan de financement prévisionnel suivant :
 - Fonds social européen + (FSE +) : 31.315,81 € (60 %)
 - Mission locale de Saverne (valorisation du temps de travail) : 2.600 €
 - Association Au Grès du Jazz (valorisation du temps de bénévolat) : 6.970 €
 - ONG « Making Waves » (valorisation du temps de travail) : 6 375 €
 - SYCOPARC (valorisation du temps de travail) : 4.931,21 €
- D'autoriser Mme la Présidente à déposer une demande de financement auprès des services de la Région Grand Est afin de bénéficier de fonds FSE+ dans le cadre du projet d'insertion intitulé « Echo#2 : Jeunes en action - S'exprimer, apprendre et s'insérer par la radio ! »,
- D'autoriser Mme la Présidente à procéder à l'ensemble des démarches et à signer tous documents nécessaires à la constitution du dossier de demande de financement,
- D'autoriser Mme la Présidente à conventionner avec la Mission locale de Saverne pour la bonne mise en œuvre de l'opération,
- D'autoriser Mme la Présidente à inscrire les crédits liés au projet au budget annexe du festival.

Programme LIFE Climat – Engagement au sein du projet LIFE « Tourbières du Massif Vosgien » en qualité de bénéficiaire associé

Mme MARAJO-GUTHMULLER explique que le **SYCOPARC** est le gestionnaire principal de la **Réserve Naturelle Nationale des Rochers et Tourbières du Pays de Bitche** et met en œuvre le 3^e plan de gestion de la RNN (2022-2031) qui prévoit de restaurer des tourbières dégradées. Un **projet d'extension de la RNN** est en cours. Certaines actions porteront sur la **restauration hydrologique de certaines vallées tourbeuses**.

Le **SYCOPARC** est aussi animateur de la **Zone Spéciale de Conservation « Haute**

Moder et affluents » qui contient la totalité de la RNN. Une mesure est prévue dans le cadre de la révision du document d'objectifs (DOCOB) : **la mesure HAB07 « Restauration de zones tourbeuses »**. Quelques sites tourbeux se trouvent en dehors du périmètre de la RNN et de son extension envisagée (Tourbière de l'Aspenhal (Zinswiller) et tourbières d'Eguelshardt, ...).

Dépôt d'un dossier de candidature au titre du programme LIFE CLIMAT – « Tourbières du Massif Vosgien »

Le **Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) de Lorraine** propose de piloter un programme de restauration/réhabilitation de tourbières du Massif des Vosges avec le rôle de **Bénéficiaire coordinateur**.

- **Les bénéficiaires associés** : le CEN Franche-Comté, le CEN Alsace, le PNRVN et le PNRBV (l'ONF a décliné pour le moment),
- **Partenaires financiers pressentis** : Union Européenne, Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Conseil Régional Grand Est, DREAL, Département des Vosges + autres à l'étude.

Ce projet s'inscrit dans la continuité de 2 projets LIFE de référence dans le Jura :

- Un projet LIFE « Nature », finalisé, ayant permis une intervention sur 60 tourbières réparties sur 16 sites Natura 2000 (budget de 8 millions d'euros),
- Un projet LIFE « Climat » en cours permettant l'intervention sur 70 tourbières avec les actions suivantes : 36 000 mètres linéaires de neutralisation de drains, 18 000 mètres linéaires de restauration de cours d'eau et 27 hectares de régénération de zones d'extraction (budget de 12,5 millions d'euros sur 7 ans).

Pour le projet LIFE « Tourbières du Massif des Vosges », le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine anime le travail de montage du projet **LIFE Climat** (atténuation du changement climatique) avec :

- Un dépôt prévu auprès de l'Union Européenne avant le : **23/09/2025**,
- Une date indicative de signature du contrat **en juin 2026**,
- Un démarrage au mieux à **l'automne 2026, voire 2027**,
- Pour une durée **de 7 ans**.

Le CEN Lorraine est accompagné par Enviropea, une association spécialisée dans les politiques et programmes européens de l'environnement et du climat, pour la constitution et la rédaction du dossier.

Déclinaison territoriale du projet dans les Vosges du Nord

Pour le moment, 13 sites sont identifiés dans les Vosges du Nord (de dimensions variables de plusieurs dizaines d'hectares à quelques centaines d'ares...).

Les actions sont en cours de définition et feront l'objet d'un chiffrage dans le courant de l'été sur la base d'éléments partagés entre les partenaires du projet (linéaire de fossés bouchés, linéaire de cours d'eau restaurés, etc.).

En cas de validation du projet par la commission européenne, une seconde délibération devra être prise au cours de l'été 2026 afin d'acter l'engagement financier du SYCOPARC.

A ce stade d'avancement du dossier, il est demandé au Comité Syndical de se prononcer sur l'engagement du SYCOPARC en qualité de bénéficiaire associé du

067-256700691-20251018-CS181025DEL1-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

projet.

Voix : 56
Pour : 56
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- De s'associer, en qualité de bénéficiaire associé, au projet LIFE « Tourbières du Massif Vosgien » porté par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine,
- De valider la participation du SYCOPARC au montage du dossier aux côtés du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine,
- D'autoriser Mme la Présidente à signer tous documents nécessaires à la constitution du dossier de candidature,
- D'autoriser Mme la Présidente à entreprendre les démarches nécessaires à la mobilisation des cofinancements et à solliciter les financeurs potentiels.

7. Vote du bilan d'activités 2024 du SYCOPARC

Mme la Présidente rappelle que, comme tous les ans, le SYCOPARC doit présenter son bilan annuel devant l'assemblée des délégués et le Comité Syndical afin de pouvoir obtenir le solde de certaines participations statutaires.

Cette année, **les actions listées ci-dessous ont permis de préparer le bilan :**

- De 50 ans de l'action du Parc pour l'anniversaire,
- De + 10 ans de mise en œuvre de la charte 2014-2025 présentée dans le Bi-uns Spécial révision, avec une version bien plus étoffée à retrouver en ligne début juillet,
- De 3 ans pour les échanges conventions triennales avec la Région et la CeA,
- Et bien sûr le bilan annuel de 2024 qui sera remis aux délégués à l'AG des communes le 13 septembre.

Quelques faits marquants de l'année 2024 :

En plus des avancées sur la révision :

- Côté nature – agriculture
 - Lancement du monitoring forestier à l'échelle des 6 PNR du Grand Est, un travail d'ampleur pour suivre l'évolution forestière par les données objectives des placettes permanentes et par le démarrage d'un observatoire photographique ;
 - Premières présentations du guide technique « Créer-restaurer des prairies » au colloque Natura 2000 ; plus de 350 pages au service des prairies permanentes du massif des Vosges ;
 - Validation de l'extension de la RNN par les propriétaires ou gestionnaires de 365 à 888,88 ha et encouragement du CSRPN.
- Côté aménagement
 - 20 ans du programme Habiter Autrement avec plus de 1 600 personnes participantes aux 20 visites d'éco-rénovation ;
 - 10^{ème} année de formation à l'éco-rénovation du bâti ancien avec plus de 280 professionnels formés depuis 2014 ;
 - Renouvellement du site *randovosgesdunord.fr* avec plus d'interactivité, avec une meilleure visibilité du GR®53 et des bonnes pratiques, des bons gestes à adopter en milieux naturels. Plus de 17 000 sessions et 46 000 pages vues en 2024.

- Pour la culture

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL1-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

- Vernissage de l'exposition « L'Alsace en images. La collection François Lotz s'expose » à l'occasion des 25 ans du Musée de l'image populaire à Pfaffenhoffen ;
 - Déploiement de l'inventaire de la collection Wentzel, après la sélection de 100 000 ex sur 400 000 images du fond original, pour le Musée Westercamp à Wissembourg ;
 - Réalisation d'un état des lieux des relations parcs/musées de France dans le Grand Est.
-
- Pour l'éducation au territoire
Reconnaissance nationale des projets « école du dehors » ;
 - Déploiement d'un projet commun sur les changements climatiques avec les 5 structures d'éducation au développement durable du territoire : Grange aux Paysages, Maison de la Nature du Delta de la Sauer, Les Piverts, La Maison de l'Eau et de la Rivière, Ethic Etape la Vie en Vert ;
 - Développement de test d'accueil à la journée Nature/Culture avec les musées de Phalsbourg et de Woerth.
-
- locales
- Pour la valorisation des ressources et productions
Première box Noël de produits marqués Valeurs Parc, déjà 60 entreprises marquées en 6 ans ;
 - Lancement du 2^{ème} « appel à objets » pour la boutique à la Maison du Parc, avec plus de 50 artisans répondants ;
 - Mise en place d'un chalet collectif Valeurs Parc au marché de Noël, place de la cathédrale à Strasbourg.

Voix : 56
Pour : 56
Contre : 0
Abstentions : 0

Départ de M. ULRICH avant le vote.

Décision : Le Comité Syndical décide :

- d'activités 2024 du SYCOPARC.

D'approuver le bilan

8. Ressources Humaines

Mme la Présidente présente ces points, complétés par M. GOETZMANN.

Généralisation du Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)

Mis en place par le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014, le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) est un régime indemnitaire qui a vocation à :

- S'appliquer à tous les agents de droit public,
- Se substituer à tous les régimes indemnitaires existants (IAT, l'IFTS, l'IEMP, la prime de fonctions et de résultats, etc.).

Le RIFSEEP repose sur 2 composantes :

- L'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE), versée mensuellement,
- Le complément indemnitaire annuel (CIA), attribué une ou 2 fois dans l'année, selon l'engagement professionnel.

Le RIFSEEP introduit un changement de logique en passant d'un régime indemnitaire fondé sur le cadre d'emplois ou le grade à un régime structuré autour des fonctions exercées par l'agent.

Sa généralisation était prévue pour le 1er janvier 2017, mais son application s'est faite de manière progressive. Depuis le 1er mars 2020, il peut être déployé dans toutes les filières de la fonction publique territoriale.

Au SYCOPARC, le RIFSEEP a été introduit en 2018 pour les filières administrative et animation. Pour les filières technique et culturelle, les anciens régimes indemnitaires avaient été maintenus.

Depuis lors, la Chambre Régionale des Comptes, dans son rapport, nous a rappelé que le RIFSEEP devait se substituer « sans délais » aux dispositifs indemnitaires existants.

La trésorerie nous a également demandé de nous mettre en conformité.

Il est désormais impératif d'élargir le RIFSEEP aux agents des filières technique et culturelle.

Le syndicat a donc engagé une réflexion visant à refondre le régime indemnitaire des agents et instaurer le RIFSEEP, afin de remplir les objectifs suivants :

- Prendre en compte la place de chacun dans l'organigramme de la collectivité et reconnaître les spécificités de certains postes ;
- Valoriser l'expérience professionnelle ;
- Prendre en compte le niveau de responsabilité des différents postes en fonction des trois critères d'encadrement, d'expertise et de sujétions ;
- Renforcer l'attractivité de la collectivité ;
- Proposer aux agents une visibilité sur l'évolution de leur rémunération tout au long de leur carrière.

Le RIFSEEP se substitue à l'ensemble des primes ou indemnités versées antérieurement, hormis celles légalement cumulables.

La transposition se ferait à budget constant.

Mme MARAJO-GUTHMULLER rajoute que la généralisation du RIFSEEP à toutes les filières n'engendre pas de coûts supplémentaires puisque l'ancien régime indemnitaire sera remplacé par le RIFSEEP => transposition à l'identique.

Les montants plafonds qui sont proposés, qui peuvent surprendre, ne sont pas révélateurs du niveau de régime indemnitaire des agents du SYCOPARC. Pour rappel, les montants attribués aux agents font l'objet d'un arrêté individuel signé par la Présidente. En votant les montants plafonds, le Comité Syndical permet juste au SYCOPARC de disposer d'un outil (le régime indemnitaire) de la politique salariale le plus flexible possible. Cette logique avait déjà été pratiquée lors de l'instauration du RIFSEEP pour les filières administrative et animation en décembre 2018.

Cette flexibilité est nécessaire pour tenir compte de la grande disparité des situations et carrières des agents du Parc (agents titulaires qui ont réalisé toute leur carrière dans la fonction publique, agents titularisés sur le tard, agents contractuels, agents en CDI ...). Cette disparité a pour conséquence qu'à métier et âge identiques, deux agents percevant la même rémunération peuvent avoir des niveaux de régime indemnitaire très variables.

A titre indicatif, le régime indemnitaire moyen des agents du Parc s'élève à : 339 €/mois soit 4.470 €/an.

Voix : 56
Pour : 56
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- *D'instaurer l'IFSE dans les conditions indiquées ci-dessous ;*
- *D'instaurer le CIA dans les conditions indiquées ci-dessous ;*
- *D'appliquer les dispositions de la présente délibération à compter du 1er juillet 2025 ;*
- *De prendre acte de l'abrogation de la délibération « RIFSEEP » du 8 décembre 2018 à compter de la prise d'effet de la présente délibération ;*
- *De mettre à jour la présente délibération conformément à l'évolution des dispositions législatives, réglementaires ;*
- *D'autoriser Mme la Présidente à fixer, par arrêté individuel, le montant perçu par chaque agent au titre des deux parts de la prime (IFSE et CIA) dans le respect des dispositions définies ci-dessous ;*
- *D'autoriser Mme la Présidente à moduler l'IFSE et le CIA au vu de l'indisponibilité physique des agents et autres périodes de congés selon les modalités prévues ci-dessous ;*
- *De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au paiement de cette prime ;*
- *D'abroger les primes et indemnités antérieures non cumulables avec le RIFSEEP, à compter de la date de prise d'effet de la présente délibération.*

Création d'un emploi permanent à temps complet de rédacteur territorial, pour assurer la mission de comptable au Parc

En octobre 2024, un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe avait été créé par le Comité Syndical, afin de pouvoir renforcer les moyens humains alloués à la gestion budgétaire et comptable du syndicat et ainsi recruter une personne assumant la charge de travail complémentaire induite par les attentes de la Chambre Régionale des

Accusé de réception par la Préfecture
067256700691-20251018-CS181025DEL1-DE
Date de l'expédition en préfecture : 18/10/2025

Comptes en termes de gestion comptable et financière.

Cette création de poste répondait également à la surcharge de travail rencontrée par l'équipe comptable depuis plusieurs années du fait de l'accroissement de l'équipe technique, de l'accroissement du budget du Parc, du nombre des projets et des nombreuses évolutions réglementaires renforçant les missions des ordonnateurs.

En avril 2025, une fonctionnaire de la DGFIP a rejoint l'équipe du SYCOPARC, par détachement, pour une durée de 2 ans. Cette personne est lauréate d'un concours qui lui permettra d'être nommée en catégorie B.

Très satisfait de la qualité du travail rendu depuis son arrivée, il est important pour le SYCOPARC que cette personne demeure dans l'équipe. Ce n'est possible qu'en lui permettant d'être détachée sur un poste de rédacteur territorial à partir du 1^{er} septembre prochain.

Au regard des éléments précités, il est proposé au Comité Syndical de créer un emploi permanent de comptable à temps complet, sur le grade de rédacteur territorial.

Mme la Présidente précise que cette délibération concerne l'évolution de grade de l'agent comptable (Sylvie BOULENGIER) qui est arrivée au Parc en avril 2025 et dont le travail donne pleinement satisfaction. Le passage sur le grade de rédacteur avait été évoqué en amont de l'arrivée de l'agent. Cette délibération n'engendre donc pas à un poste complémentaire dans les effectifs du Parc.

Voix : 56
Pour : 56
Contre : 0
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- *De créer un emploi permanent de rédacteur territorial à compter du 1^{er} septembre 2025 ;*
- *D'autoriser Mme la Présidente à recruter un agent non titulaire, pour des besoins de continuité du service, dans les conditions fixées par l'article L. 332-14 du Code Général de la Fonction Publique ;*
- *De charger Mme la Présidente de la détermination du niveau de recrutement et de rémunération du candidat retenu, en référence à l'échelle indiciaire de rédacteur territorial.*

Il est précisé que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Création de deux emplois permanents à temps complet d'ingénieur principal et de deux emplois permanents à temps complet d'attaché principal pour permettre des avancements de grade en catégorie A

Conformément aux lignes directrices de gestion adoptées par le SYCOPARC en 2023, il paraît important de proposer des perspectives d'évolution de carrière attractives pour nos agents. Nos lignes directrices prévoient des mesures spécifiques pour encourager les avancements de grade, en s'appuyant sur des critères objectifs et transparents.

L'avancement de grade permet non seulement d'assurer la motivation, le développement professionnel et la reconnaissance des compétences de nos agents, mais également de renforcer la performance et l'efficacité des services de notre collectivité.

S'agissant des agents de catégorie A, les LDG prévoient d'apprécier, au cas par cas, la situation des agents potentiellement promouvables, sur la base de 3 critères cumulatifs :

1. Prise en compte des moyens financiers de la structure pour s'assurer que la structure est en capacité d'assumer dans la durée la dépense complémentaire induite par l'avancement.
2. Prise en compte des besoins de la structure : est-ce que la mission exercée par l'agent nécessite que l'agent détienne un grade d'avancement ?
3. Prise en compte de la situation individuelle de l'agent, de son niveau d'engagement et de sa manière de servir.

Actuellement, plusieurs agents de catégorie A du SYCOPARC remplissent les conditions statutaires pour bénéficier d'un avancement de grade. Cependant, ces avancements sont conditionnés par le nombre de postes disponibles dans les grades supérieurs. Or, aucun poste vacant n'existe dans les grades d'avancement.

Pour répondre à cette situation et en conformité avec les lignes directrices de gestion, il est proposé de créer de nouveaux postes correspondant aux grades supérieurs afin de permettre ces avancements. Cette initiative aura plusieurs avantages :

- Reconnaissance des compétences et de l'expérience de nos agents,
- Renforcement de la motivation et de l'engagement de nos agents,
- Adaptation de notre structure organisationnelle aux besoins actuels et futurs,
- Attractivité de la collectivité.

Il est donc proposé de créer les 4 postes permanents suivants :

- 2 postes permanents à temps complet d'attaché principal : un au pôle administratif, un au sein du pôle culture/conservation,
- 2 emplois permanents à temps complet d'ingénieur principal : un au pôle nature/agriculture, un au pôle aménagement/développement/tourisme.

Les postes d'origine des agents seront supprimés à l'occasion d'un Comité Syndical ultérieur, après les nominations des agents sur le grade d'avancement.

Décision : Le Comité Syndical décide :

Voix : 56
Pour : 56
Contre : 0
Abstentions : 0

De créer 4 emplois

- permanents à compter du 1^{er} juillet 2025 :
 - 2 postes permanents à temps complet d'attaché principal : un au pôle administratif, un au sein du pôle culture/conservation ;
 - 2 emplois permanents à temps complet d'ingénieur principal : un au pôle nature/agriculture, un au pôle aménagement/développement/tourisme.
- Il est précisé que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Création d'un poste non permanent à temps non complet d'adjoint technique pour la Maison de l'Eau et de la Rivière (poste de gardien)

Le 12 mars 2025, la commission de sécurité a effectué une visite de contrôle à la Maison de l'Eau et de la Rivière (MER).

L'avis rendu est favorable, sous réserve d'une obligation : tout accueil de nuit (séjours scolaires, locations à des particuliers, etc.) doit être encadré par la présence physique d'une personne sur place pendant toute la durée de la nuitée.

Selon les explications du SDIS, cette personne :

- Doit être présente sur site toute la nuit,
- Doit être en capacité de gérer le système de sécurité incendie (lecture de la commande de contrôle, évacuation, mise en sécurité).

Par ailleurs, jusqu'à fin mars 2025, un agent technique à temps non complet (8/35^{ème}) était en charge de :

- L'entretien courant du bâtiment de la MER (réparations courantes, peinture, menuiserie, plomberie, travaux d'embellissement...),
- L'entretien général des espaces extérieurs du site (entretien du mobilier extérieur, suivi des équipements et matériels),
- Et ponctuellement, l'entretien des espaces verts.

Depuis la fin de contrat de cet agent technique, les travaux urgents sont assurés par l'agent polyvalent du château, recruté dans le cadre d'un contrat aidé, tandis que les agents de la MER se relaient pour assurer une présence nocturne lors des séjours.

Aussi, afin de garantir une présence sur site à l'occasion des nuitées et d'assurer l'entretien courant du bâtiment, ainsi que l'entretien général des espaces verts de la MER, il est proposé de créer un emploi non permanent à temps non complet d'adjoint technique, pour une durée hebdomadaire de service de 17,5/35^{ème}.

Le temps de travail sera annualisé pour s'adapter au rythme d'activité du site. Cet emploi exercera les fonctions de gardien/agent polyvalent du bâtiment et des espaces verts de la Maison de l'Eau et de la Rivière.

Compte tenu de l'exigence de présence physique la nuit pour des raisons de sécurité, ce poste sera intégré à la liste des emplois bénéficiant d'un logement de fonction au titre de la nécessité absolue de service.

Mme la Présidente rajoute que cette création d'emploi a été rendue nécessaire suite au dernier passage de la commission de sécurité. Cette création va engendrer un surcoût

067-256700691-20251018-CS181025DEL1-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

pour la MER dont l'impact financier dépendra du mode de fonctionnement retenu avec l'agent qui sera recruté (logement de fonction, astreintes, permanences ...).

M. KLIPFEL vote contre.

Voix : 56
Pour : 55
Contre : 1
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- *De créer un emploi non permanent, à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 17,5/35^{ème}, d'adjoint technique territorial, afin d'assurer la mission de gardien/agent polyvalent du bâtiment et des espaces verts affecté à la Maison de l'Eau et de la Rivière ;*
- *D'autoriser Mme la Présidente à recruter un agent non titulaire dans les conditions fixées par l'article L. 332-23 du Code Général de la Fonction publique ;*
- *De charger Mme la Présidente de la détermination du niveau de recrutement et de rémunération des candidats retenus en référence à l'échelle indiciaire d'adjoint technique territorial ;*
- *D'inscrire les crédits correspondants au budget.*

Détermination de la liste des emplois et les conditions d'occupation des logements de fonction

Le 12 mars 2025, la commission de sécurité a effectué une visite de contrôle à la Maison de l'Eau et de la Rivière (MER).

L'avis rendu est favorable, sous réserve d'une obligation : tout accueil de nuit (séjours scolaires, locations à des particuliers, etc.) doit être encadré par la présence physique d'une personne sur place pendant toute la durée de la nuitée.

Selon les explications du SDIS, cette personne :

- Doit être présente sur site toute la nuit,
- Doit être en capacité de gérer le système de sécurité incendie (lecture de la commande de contrôle, évacuation, mise en sécurité).

Aussi, il vous a été proposé de créer un emploi non permanent à temps non complet d'adjoint technique, pour une durée hebdomadaire de service de 17,5/35^{ème}.

Le temps de travail sera annualisé pour s'adapter au rythme d'activité du site.

Cet emploi exercera les fonctions de gardien/agent polyvalent du bâtiment et des espaces verts de la Maison de l'Eau et de la Rivière, pour garantir une présence sur site à l'occasion des nuitées et d'assurer l'entretien courant du bâtiment, ainsi que l'entretien général des espaces verts de la MER.

Compte tenu de l'exigence de présence physique la nuit pour des raisons de sécurité, il est proposé d'intégrer ce poste à la liste des emplois bénéficiant d'un logement de fonction au titre de la nécessité absolue de service.

Il pourra ainsi occuper le 3 pièces en duplex de la MER (*en rez-de-chaussée* : un séjour, une chambre, une cuisine, une salle de bain et un WC ; *au premier étage* : une salle de bain, une mezzanine et une chambre).

Cette délibération, comme la suivante, sont proposées afin de nous permettre de disposer d'un maximum d'outils pour assurer le gardiennage de nuit à la MER et pour

Document communiqué en vertu de la loi n° 67-2567/00691-20251018-CS181025DEL1-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

nous permettre de nous adapter à toutes les situations possibles.

M. KLIPFEL vote contre.

Voix : 56
Pour : 55
Contre : 1
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- De fixer la liste des emplois bénéficiaires d'un logement de fonction comme suit :

Concession de logement pour nécessité absolue de service :

Emplois	Obligations liées à l'octroi du logement
Gardien/agent polyvalent du bâtiment et des espaces verts affecté à la Maison de l'Eau et de la Rivière	Pour des raisons de sécurité liées à une obligation de présence en cas de déclenchement du système de secours à l'occasion des séjours et location de gîtes

- De demander au gardien/agent polyvalent du bâtiment et des espaces verts affecté à la Maison de l'Eau et de la Rivière le remboursement des charges dites « récupérables » ;
- D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Mise en place d'un régime d'astreinte et de permanences à la Maison de l'Eau et de la Rivière

Le 12 mars 2025, la commission de sécurité a effectué une visite de contrôle à la Maison de l'Eau et de la Rivière (MER).

L'avis rendu est favorable, mais assorti d'une obligation :

Tout accueil de nuit (séjours scolaires, locations à des particuliers, etc.) doit être encadré par la présence physique d'une personne sur place pendant toute la durée de la nuitée.

Selon les explications du SDIS, cette personne :

- Doit être présente sur site toute la nuit,
- Doit être capable de gérer le système de sécurité incendie (lecture de la commande de contrôle, évacuation, mise en sécurité),
- N'est pas obligatoirement un agent de la collectivité, à condition qu'elle soit en mesure d'assurer ces fonctions (ex. : résident sur place).

Afin d'assurer cette mission, un emploi de gardien/agent polyvalent du bâtiment et des espaces verts pour la MER à mi-temps à compter du 1^{er} juillet va être créé.

En parallèle, il est proposé au Comité Syndical de mettre en place un régime d'astreintes et de permanences.

Cette délibération, comme les deux précédentes, sont proposées afin de nous permettre de disposer d'un maximum d'outils pour assurer le gardiennage de nuit à la MER et pour nous permettre de nous adapter à toutes les situations possibles.

M. KLIPFEL vote contre.

Voix : 56
Pour : 55
Contre : 1
Abstentions : 0

Décision : Le Comité Syndical décide :

- De mettre en place le régime des astreintes et des permanences dans les conditions détaillées ci-dessous,
- D'autoriser l'autorité territoriale à prendre tout acte y afférent et à procéder aux attributions individuelles dans le respect de la réglementation en vigueur,
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement, le cas échéant, des indemnités d'astreinte et d'intervention,
- De préciser que les taux des indemnités seront revalorisés automatiquement, sans autre délibération, en fonction des revalorisations réglementaires qui pourraient intervenir,
- De charger l'autorité territoriale de veiller à la bonne exécution de cette délibération qui prend effet à partir du 1er juillet 2025.

9. Divers - Communication

Mme la Présidente annonce le décès survenu ce jour de Michel SCHILER, ancien chargé de mission Tourisme du Parc. L'assemblée observe une minute de silence.

Prochaines dates :

- 18 octobre : Comité Syndical
- 3 novembre : séminaire charte (Château des Rohan à Saverne)
- 6 décembre : Comité Syndical
- 8-9-10 décembre : réunion (soirée) concertation territoriale charte

Dotation aménités rurales :

La dotation aménités rurales 2025 a été versée aux communes le 15 juin 2025 :

- Maintien d'une somme plancher de 3.000 € pour les communes de -350 habitants environ,
- Augmentation entre 7 et 9 % pour les autres en fonction des % de zones naturelles en statut protection forte ou N2000.

Le critère d'attribution exclusif aux communes rurales classées 4, 5, 6, 7 de la grille de densité INSEE a été maintenu, il exclut 3 communes : Eckartswiller, Saint-Jean-Saverne et Reichshoffen.

Mardi 24 juin à 16 h au Centre des congrès à Metz : Débat « grand public » régional sur la restauration de la nature. Déclinaison du règlement européen de restauration de la nature. Pour alimenter le plan nation de restauration qui sera rédigé entre septembre et mai 2026.

Jeudi 26 juin : temps de valorisation de la création de la société « L'atelier des prairies » à Bouxwiller, en attendant de pouvoir faire une inauguration à l'automne. Les statuts sont déposés et signés par 10 éleveurs (dont l'AGEVON), 1 boucher, 1 traiteur, le capital est à la banque, les demandes de financement investissement sont en cours. Il nous reste encore à accompagner la mise en route et la communication autour de la valorisation de la viande à l'herbe (prairies permanentes). Merci à Patrick MICHEL et Jean-Claude BERRON pour leur soutien, ainsi que celui de la Communauté de Communes de Hanau - La Petite-Pierre sur ce dossier.

Jeudi 26 juin, avant dernière soirée de tournée des communes à Dambach et Mouterhouse, entamée en juin 2024.

Vendredi 27 juin remise des prix aux lauréats Tango et Scan à Strasbourg : prix spécial massif Filière bois > 3 primés sur les Vosges du Nord (+ 51 000 € de prix pour ces 3 projets).

Samedi 28 juin 15h : Inauguration de l'exposition temporaire à Wissembourg
« Des images par milliers » sur l'acquisition du fond Wentzel.
A l'ancienne sous-préfecture.

3 et 4 juillet : Séminaire des Présidents et Directeurs dans le PNR des Bauges, autour des enjeux de réduction des délais de révisions de charte. 40 parcs sont en révision actuellement.

Lundi 7 juillet : tournée des engagés pour l'Alsace pour une forêt pleine de vie.

Accusé de réception en préfecture
067-25670691-20251018-CS181025DEL1-DE
Date de réception : 18/10/2025

Festival de Jazz du 9 au 17 août => invitation des membres du Comité Syndical à la soirée des 50 ans qui se déroulera le dimanche 17 août.

Tournages et shootings des portraits : depuis juillet 2024, la société d'audiovisuel « Les Films de l'Europe » réalise les portraits photos et vidéos de chaque marqué Valeurs PNRVN.

Livrables par marqué :

- 10 photos (portraits, en activité, environnement, produit),
- 1 portrait vidéo format horizontal d'environ 2 minutes 30,
- 1 courte vidéo format vertical.

La campagne de diffusion a commencé mi-mai, c'est parti pour un marqué par semaine.

Diffusables également par les marqués et les partenaires.

La Présidente,
Nathalie MARAJO-GUTHMULLER



SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 23

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 33

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 51
Pour : 51
Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Décision modificative nr 2-2025 – budget principal du Parc

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la délibération du Comité Syndical du 5 avril 2025 relative au vote du budget principal du Parc pour l'exercice 2025,

VU la délibération du Comité Syndical du 21 juin 2025 relative à la décision modificative n° 1 du budget principal du Parc pour l'exercice 2025,

VU l'exposé des motifs et la décision modificative présentés,

Décision : Le Comité Syndical :

- approuve la décision modificative n° 2 du budget principal du Parc telle que présentée, s'élevant à 30.920€ en dépenses et en recettes de fonctionnement et à 10.000 € en dépenses et en recettes d'investissement,

- autorise Mme la Présidente à signer tout acte, convention ou marché s'y rapportant.

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL11-BF
Date de réception préfecture : 20/10/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM : SYCOPARC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25670069100015

POSTE COMPTABLE : SGC SARRE UNION

M. 57

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : SYCOPARC (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	4
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	5
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	7
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	10
D1 - Balance générale - Dépenses	12
D2 - Balance générale - Recettes	14

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	20
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	Sans Objet
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	22
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	25
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	29

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	31
A1.01 - Opérations non ventilables	33
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	34
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	37
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	40
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	43
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	45
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	48
A2.01 - Opérations non ventilables	50
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	51
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	57
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	60
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	63
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	65
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

69

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	10 000,00	10 000,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (3)		10 000,00	10 000,00
--	--	-----------	-----------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	30 920,00	30 920,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (4)		30 920,00	30 920,00
---	--	-----------	-----------

TOTAL DU BUDGET (5)		40 920,00	40 920,00
---------------------	--	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	420 305,60	0,00	2 200,00	2 200,00	422 505,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	109 500,00	0,00	0,00	0,00	109 500,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	1 409 937,52	0,00	10 400,00	10 400,00	1 420 337,52
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	74 556,52	0,00	-2 600,00	-2 600,00	71 956,52
Total des dépenses d'équipement		2 014 299,64	0,00	10 000,00	10 000,00	2 024 299,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	106 661,00	0,00	0,00	0,00	106 661,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 100,00	0,00	0,00	0,00	24 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		130 761,00	0,00	0,00	0,00	130 761,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 145 060,64	0,00	10 000,00	10 000,00	2 155 060,64

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	39 339,55		0,00	0,00	39 339,55
041	Opérations patrimoniales (8)	80 916,04		0,00	0,00	80 916,04
Total des dépenses d'ordre d'investissement		120 255,59		0,00	0,00	120 255,59

TOTAL	2 265 316,23	0,00	10 000,00	10 000,00	2 275 316,23
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 275 316,23
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	1 480 347,52	0,00	10 000,00	10 000,00	1 490 347,52
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 480 347,52	0,00	10 000,00	10 000,00	1 490 347,52
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 316,39	0,00	0,00	0,00	58 316,39
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		58 316,39	0,00	0,00	0,00	58 316,39
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 538 663,91	0,00	10 000,00	10 000,00	1 548 663,91

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	25 660,00		0,00	0,00	25 660,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	125 895,75		0,00	0,00	125 895,75
041	Opérations patrimoniales (10)	80 916,04		0,00	0,00	80 916,04
Total des recettes d'ordre d'investissement		232 471,79		0,00	0,00	232 471,79

TOTAL	1 771 135,70	0,00	10 000,00	10 000,00	1 781 135,70
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	494 180,53
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 275 316,23
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

112 216,20

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	2 795 311,55	0,00	16 983,37	16 983,37	2 812 294,92
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 205 393,00	0,00	0,00	0,00	3 205 393,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	128 095,69	0,00	1 355,42	1 355,42	129 451,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		6 128 800,24	0,00	18 338,79	18 338,79	6 147 139,03
66	Charges financières	14 057,29	0,00	9 500,00	9 500,00	23 557,29
67	Charges spécifiques (4)	18 025,11	0,00	3 081,21	3 081,21	21 106,32
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		6 160 882,64	0,00	30 920,00	30 920,00	6 191 802,64

023	Virement à la section d'investissement (5)	25 660,00		0,00	0,00	25 660,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	125 895,75		0,00	0,00	125 895,75
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		151 555,75		0,00	0,00	151 555,75

TOTAL	6 312 438,39	0,00	30 920,00	30 920,00	6 343 358,39
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	563 037,14
---	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 906 395,53
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	23 150,00	0,00	5 000,00	5 000,00	28 150,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	224 650,00	0,00	0,00	0,00	224 650,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	6 536 489,98	0,00	25 920,00	25 920,00	6 562 409,98
75	Autres produits de gestion courante (4)	51 846,00	0,00	0,00	0,00	51 846,00
Total des recettes de gestion courante		6 836 135,98	0,00	30 920,00	30 920,00	6 867 055,98
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 836 135,98	0,00	30 920,00	30 920,00	6 867 055,98

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	39 339,55		0,00	0,00	39 339,55
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		39 339,55		0,00	0,00	39 339,55

TOTAL	6 875 475,53	0,00	30 920,00	30 920,00	6 906 395,53
--------------	---------------------	-------------	------------------	------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 906 395,53
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	112 216,20
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	10 000,00		10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		10 000,00	0,00	10 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 000,00
--	-----------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	16 983,37		16 983,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	1 355,42	0,00	1 355,42
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	9 500,00	0,00	9 500,00
67	Charges spécifiques (9)	3 081,21	0,00	3 081,21
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		30 920,00	0,00	30 920,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	30 920,00
---	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	10 000,00	0,00	10 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	10 000,00	0,00	10 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	10 000,00
---	------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	5 000,00		5 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	25 920,00		25 920,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	30 920,00	0,00	30 920,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			30 920,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	2 265 316,23	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	2 014 299,64	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement	2 014 299,64	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	106 661,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	24 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	130 761,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 145 060,64	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	39 339,55			0,00	0,00		0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	80 916,04			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	120 255,59			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)	0,00
--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées	10 000,00
--	-----------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	1 771 135,70	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	1 480 347,52	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 480 347,52	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	58 316,39	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		58 316,39	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 538 663,91	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	25 660,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	125 895,75		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	80 916,04		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		232 471,79		0,00	0,00	0,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						0,00
--	--	--	--	--	--	------

Affectation au compte 1068 (9)						0,00
--------------------------------	--	--	--	--	--	------

Total des recettes d'investissement cumulées						10 000,00
--	--	--	--	--	--	-----------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		2 265 316,23	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	2 014 299,64	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 014 299,64	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	106 661,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	106 661,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	24 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	24 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
Total des dépenses financières		130 761,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 145 060,64	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	39 339,55			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	39 339,55			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	39 339,55			0,00	0,00		0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	80 916,04			0,00	0,00		0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	67 416,04			0,00	0,00		0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	13 500,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		120 255,59			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		6 312 438,39	0,00	0,00	30 920,00	30 920,00	0,00	30 920,00	30 920,00
011	Charges à caractère général (4)	2 795 311,55	0,00	0,00	16 983,37	16 983,37	0,00	16 983,37	16 983,37
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	3 205 393,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	128 095,69	0,00	0,00	1 355,42	1 355,42	0,00	1 355,42	1 355,42
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 128 800,24	0,00	0,00	18 338,79	18 338,79	0,00	18 338,79	18 338,79
66	Charges financières	14 057,29	0,00		9 500,00	9 500,00		9 500,00	9 500,00
67	Charges spécifiques (4)	18 025,11	0,00		3 081,21	3 081,21		3 081,21	3 081,21
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		32 082,40	0,00	0,00	12 581,21	12 581,21		12 581,21	12 581,21
Total des dépenses réelles		6 160 882,64	0,00	0,00	30 920,00	30 920,00	0,00	30 920,00	30 920,00
023	Virement à la section d'investissement	25 660,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	125 895,75			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		151 555,75			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								30 920,00
--	--	--	--	--	--	--	--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 875 475,53	0,00	30 920,00	30 920,00	30 920,00
013	Atténuations de charges (3)	23 150,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	224 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	6 536 489,98	0,00	25 920,00	25 920,00	25 920,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	51 846,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 836 135,98	0,00	30 920,00	30 920,00	30 920,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 836 135,98	0,00	30 920,00	30 920,00	30 920,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	39 339,55		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		39 339,55		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						30 920,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 312 438,39	0,00	0,00	30 920,00	30 920,00	0,00	30 920,00	30 920,00
011	Charges à caractère général (5)	2 795 311,55	0,00	0,00	16 983,37	16 983,37	0,00	16 983,37	16 983,37
60611	Eau et assainissement	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	33 100,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60621	Combustibles	25 470,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	16 140,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	37 358,22	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	2 336,30	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6064	Fournitures administratives	6 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	20 436,08	0,00		3 983,37	3 983,37	0,00	3 983,37	3 983,37
611	Contrats de prestations de services	1 165 354,44	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	3 290,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	41 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	24 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	11 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61524	Entretien bois et forêts	1 950,19	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	16 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	43 320,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	19 700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	258 619,18	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	33 045,25	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	12 900,00	0,00		4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6188	Autres frais divers	106 219,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	3 222,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6228	Divers	218 295,42	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	32 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	59 989,85	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	263 864,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	19 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	15 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	3 335,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	89 530,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	8 620,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	15 540,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	26 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	2 400,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6288	Autres services extérieurs	126 376,62	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	2 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	3 205 393,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	42 450,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 640,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	41 786,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	8 120,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	932 100,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	7 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	7 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	1 117 120,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	13 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	455 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	333 680,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	57 070,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6455	Cotisations pour assurance du personnel	57 340,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 130,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	9 205,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	98 852,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	128 095,69	0,00	0,00	1 355,42	1 355,42	0,00	1 355,42	1 355,42
65311	Indemnités de fonction	49 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	6 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		0,42	0,42	0,00	0,42	0,42
657348	Subv. fonct. autres communes	41 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	6 477,69	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	22 008,00	0,00		1 355,00	1 355,00	0,00	1 355,00	1 355,00
65818	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 128 800,24	0,00	0,00	18 338,79	18 338,79	0,00	18 338,79	18 338,79
66	Charges financières	14 057,29	0,00		9 500,00	9 500,00		9 500,00	9 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	9 557,29	0,00		9 500,00	9 500,00		9 500,00	9 500,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	18 025,11	0,00		3 081,21	3 081,21		3 081,21	3 081,21
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	18 025,11	0,00		3 081,21	3 081,21		3 081,21	3 081,21

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		32 082,40	0,00	0,00	12 581,21	12 581,21		12 581,21	12 581,21
Total des dépenses réelles		6 160 882,64	0,00	0,00	30 920,00	30 920,00	0,00	30 920,00	30 920,00
023	Virement à la section d'investissement	25 660,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	125 895,75			0,00	0,00		0,00	0,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	125 895,75			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		151 555,75			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 875 475,53	0,00	30 920,00	30 920,00	30 920,00
013	Atténuations de charges (4)	23 150,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	7 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	16 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	224 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	224 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	6 536 489,98	0,00	25 920,00	25 920,00	25 920,00
744	FCTVA	9 901,04	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 262 311,79	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	1 559 589,23	0,00	10 170,00	10 170,00	10 170,00
7473	Participation départements	456 997,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	531 127,14	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	197 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	1 640 921,63	0,00	0,00	0,00	0,00
74778	Autres fonds européens	249 969,88	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	608 940,27	0,00	10 744,00	10 744,00	10 744,00
74888	Autres	6 200,00	0,00	5 006,00	5 006,00	5 006,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	51 846,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	37 346,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		6 836 135,98	0,00	30 920,00	30 920,00	30 920,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I		II	
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		6 836 135,98	0,00	30 920,00	30 920,00	30 920,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	39 339,55		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	39 339,55		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		39 339,55		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		0,00	534 408,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	24 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	235 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	188 352,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	71 956,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		35 129,50	243 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	35 129,50	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	226 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		507 788,20	55 000,00	1 057 863,92	0,00		2 155 060,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	106 661,00	0,00		106 661,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		24 100,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	78 540,00	12 000,00	96 965,60	0,00		422 505,60
204	Subventions d'équipement versées	94 500,00	0,00	0,00	0,00		109 500,00
21	Immobilisations corporelles	334 748,20	43 000,00	854 237,32	0,00		1 420 337,52
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		71 956,52
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		444 966,70	42 500,00	783 067,71	0,00		1 548 663,91
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	6 186,89	0,00		58 316,39
13	Subventions d'investissement	444 966,70	42 500,00	776 880,82	0,00		1 490 347,52
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		0,00
RECETTES		35 129,50
102	Dotations et fonds d'investissement	35 129,50

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		534 408,52	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	24 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	229 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	188 352,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	71 956,52	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		243 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	103 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	123 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	534 408,52
164	Emprunts auprès des éts financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 100,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	229 800,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	188 352,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 956,52
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	103 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)[illegible]

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		507 788,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	34 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	94 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	43 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	87 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	243 248,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		444 966,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	127 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	317 506,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	507 788,20
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 980,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 500,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 560,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 500,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 248,20
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	444 966,70
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 460,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	317 506,70

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	43 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 500,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		1 057 863,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	106 661,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	94 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	2 649,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	106 836,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	182 529,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	308 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	256 871,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		783 067,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	6 186,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	162 171,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	614 709,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 057 863,92
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 661,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 316,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 649,60
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 836,00
214	Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 529,62
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	308 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	256 871,70
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	783 067,71
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 186,89
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162 171,20
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	614 709,62

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	1 893 364,19	0,00	0,00	0,00	866 090,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	407 252,58	0,00	0,00	0,00	89 880,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 379 350,00	0,00	0,00	0,00	775 090,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	80 123,11	0,00	0,00	0,00	1 120,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	23 557,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	3 081,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	1 793 141,04	0,00	0,00	0,00	593 201,94	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	28 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 650,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 731 991,04	0,00	0,00	0,00	380 281,94	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	2 270,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	782 847,05	67 100,00	2 582 401,40	0,00		6 191 802,64
011	Charges à caractère général	0,00	541 607,05	53 100,00	1 720 455,29	0,00		2 812 294,92
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	239 800,00	14 000,00	797 153,00	0,00		3 205 393,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 440,00	0,00	46 768,00	0,00		129 451,11
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		23 557,29
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	18 025,11	0,00		21 106,32
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	1 235 448,53	96 332,00	3 148 932,47	0,00		6 867 055,98
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		28 150,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00		224 650,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 232 888,53	82 332,00	3 134 916,47	0,00		6 562 409,98
75	Autres produits de gestion courante	0,00	2 560,00	0,00	14 016,00	0,00		51 846,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		1 893 364,19	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	95 100,33	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	11 298,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	82 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	57 104,25	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	62 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	25 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	19 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	26 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	22 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	914 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	391 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	3 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	38 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	58 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,42	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	21 512,69	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	23 557,29	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 081,21	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 793 141,04	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	16 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
744	FCTVA	9 901,04	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	1 711 034,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	11 056,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 893 364,19
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 100,33
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 298,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 104,25
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 800,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 950,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 600,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 320,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 400,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	914 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	391 980,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 350,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 100,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 600,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,42
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 512,69
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 557,29
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 081,21
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 793 141,04
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé		04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 150,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 901,04
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 711 034,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 056,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		348 220,00	156 750,00	0,00	0,00	361 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	2 200,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	13 950,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	12 300,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	9 200,00	26 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	1 440,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	200,00	0,00	0,00	5 240,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 770,00	2 600,00	0,00	0,00	6 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	206 000,00	80 500,00	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	87 200,00	33 000,00	0,00	0,00	102 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	900,00	360,00	0,00	0,00	890,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	9 800,00	2 220,00	0,00	0,00	8 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	280,00	0,00	0,00	840,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		46 580,00	92 894,80	0,00	0,00	453 727,14	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	210 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	46 580,00	92 294,80	0,00	0,00	241 407,14	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	600,00	0,00	0,00	1 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	866 090,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 950,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 300,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 350,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 440,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 440,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 380,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	506 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	222 600,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 460,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 120,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	593 201,94
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 650,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	380 281,94
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 270,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		782 847,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	3 880,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	299 635,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	4 290,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	3 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	6 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	47 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	6 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	51 742,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	104 118,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	3 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	3 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	2 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 370,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	157 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	63 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	6 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 440,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		1 235 448,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	1 232 888,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	2 560,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	782 847,05
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 880,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299 635,92
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 290,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 320,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 500,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 300,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 742,17
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 118,96
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 335,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 610,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 375,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 370,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 760,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 320,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 440,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 235 448,53
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 232 888,53
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 560,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		67 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	8 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	9 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	4 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		96 332,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	82 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 100,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 200,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 150,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 332,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 182,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
DEPENSES		2 582 401,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	48 643,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	820 470,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	37 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	29 850,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	231 019,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	44 660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	17 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	158 675,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	165 184,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	17 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	45 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	119 161,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	19 076,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	490 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	233 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	2 805,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	33 672,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	46 768,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	18 025,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		3 148 932,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	3 134 916,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	14 016,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 582 401,40
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 643,64
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820 470,52
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 100,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 850,19
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	231 019,18
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 660,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 650,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 675,25
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 184,89
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 390,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 161,62
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 076,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	490 320,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 630,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 805,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 672,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 768,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 025,11
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 148 932,47
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 134 916,47
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 016,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

SYCOPARC / DECISION MODIFICATIVE NR 2-2025

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES - D2

Nombre de membres en exercice : 49
 Nombre de membres présents : 23
 Nombre de suffrages exprimés : 51
 VOTES :

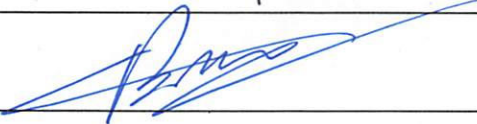
Pour 51
 Contre -
 Abstentions -

Date de convocation : 6 octobre 2025

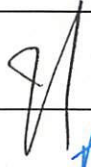
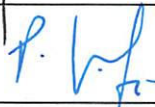
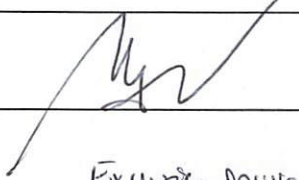
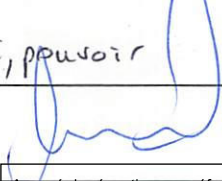
Présenté par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente
 A Rothbach, le 18 octobre 2025
 Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente

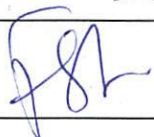
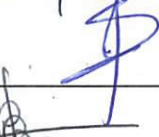
Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire
 A Rothbach, le 18 octobre 2025

Les membres du Comité Syndical,

BALL Jean-Claude	
BASTIAN Patrick	
BAUER Aurore	
BERRON Jean-Claude	Excusé, pouvoir
BRUPPACHER Frédéric	
BUFFA Jean-Claude	
DOH Véronique	Excusé
EHRSTEIN Nathalie	
FRAIN Georges-Michel	
FRIEDERICH Cindy	Excusé
GLAD Jacqueline	
GUILIER Anne	Excusé, pouvoir

Accusé de réception en préfecture
 067-256700691-20251018-CS181025DEL11-BF
 Date de réception préfecture : 20/10/2025

HELMER Jacques	
HILT Patrice	
HOFFSESS Marc	Excuse, pouvoir
HUBER Bernard	Excuse, pouvoir
HUBERT Jean-Claude	
KERN Viviane	Excuse, pouvoir
KLEIN Eliane	
KLIPFEL Christian	
KOCHERT Stéphanie	Excuse
LEDIG Evelyne	Excuse
LEHMANN Marie-Paule	Excuse, pouvoir
LENHARD Antoine	
MADELEINE Véronique	Excuse, pouvoir
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie	
MARCHAL Cédric	Excuse, pouvoir
MARMILLOT Dominique	Excuse, pouvoir
MICHEL Patrick	
MORQUE Dominique	
MUCKENSTURM Nicole	Excuse, pouvoir
MULLER Mathieu	

PASTOR Sophie	
PETER Christophe	
PFEFFER Jean-Louis	
REICHHELD Patrick	
ROSNER-BLOCH Gabrielle	Excuse
SANDER Anne	Excuse
SCHMITT André	Excuse, pouvoir
STAATH Freddy	
SUCK David	
WAECHTER Eliane	Excuse, pouvoir
WAHL Bertrand	
WALTER Hubert	
WEBER Michaël	
WEIL Serge	
WEY Joëlle	
WINDSTEIN Claude	Excuse, pouvoir
ZINGRAFF Marc	Excuse, pouvoir

Certifié exécutoire par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente du Sycoparc, compte tenu de la transmission en Préfecture le 20/10/2025 et de la publication le 20/10/2025



Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL11-BF
Date de réception préfecture : 20/10/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 23

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 33

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Décision modificative nr 2-2025 – budget annexe « Maison de l'Eau et de la Rivière »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la délibération du Comité Syndical du 23 novembre 2002 décidant la mise en place d'un budget annexe pour la gestion de la Maison de l'Eau et de la Rivière,

VU le bail emphytéotique administratif et la convention d'application signés entre la Communauté de Communes du Pays de La Petite-Pierre et le SYCOPARC,

VU la délibération du 5 avril 2025 relative au vote du budget primitif 2025 du budget annexe de la Maison de l'Eau et de la Rivière,

VU la délibération du Comité Syndical du 21 juin 2025 relative à la décision modificative n° 1 du budget annexe de la Maison de l'Eau et de la Rivière pour l'exercice 2025,

VU l'exposé des motifs et la décision modificative présentés,

Décision : Le Comité Syndical :

- approuve la décision modificative n° 2 du budget annexe de la Maison de l'Eau et de la Rivière telle que présentée, s'élevant à 20.415 € en dépenses et en recettes de fonctionnement,
- autorise Mme la Présidente à signer tout acte, convention ou marché s'y rapportant.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL12-BF
Date de réception préfecture : 20/10/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM : SYCOPARC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE SYCOPARC (2)

Numéro SIRET : 25670069100023

POSTE COMPTABLE : SGC SARRE UNION

M. 57

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : SYCOPARC MER (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	4
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	5
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	Sans Objet
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	7
D1 - Balance générale - Dépenses	9
D2 - Balance générale - Recettes	11

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	13
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	17
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	19
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	21
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	24
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	28

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	30
A2.01 - Opérations non ventilables	32
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	33
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	38
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	39
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	40

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	42
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		0,00	0,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	20 415,00	20 415,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		20 415,00	20 415,00
TOTAL DU BUDGET (5)		20 415,00	20 415,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	80 520,00	0,00	4 815,00	4 815,00	85 335,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	316 670,00	0,00	15 000,00	15 000,00	331 670,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		398 190,00	0,00	19 815,00	19 815,00	418 005,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	600,00	600,00	600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		398 190,00	0,00	20 415,00	20 415,00	418 605,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	32 135,75		0,00	0,00	32 135,75
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	5 928,13		0,00	0,00	5 928,13
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		38 063,88		0,00	0,00	38 063,88

TOTAL	436 253,88	0,00	20 415,00	20 415,00	456 668,88
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	61 350,04
---	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	518 018,92
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	80 970,00	0,00	20 415,00	20 415,00	101 385,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	123 068,37	0,00	0,00	0,00	123 068,37
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	287 748,00	0,00	0,00	0,00	287 748,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	4 900,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00
Total des recettes de gestion courante		496 686,37	0,00	20 415,00	20 415,00	517 101,37
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		496 686,37	0,00	20 415,00	20 415,00	517 101,37

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	917,55		0,00	0,00	917,55
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		917,55		0,00	0,00	917,55

TOTAL	497 603,92	0,00	20 415,00	20 415,00	518 018,92
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	518 018,92
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	37 146,33
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	4 815,00		4 815,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	15 000,00		15 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	600,00	0,00	600,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	20 415,00	0,00	20 415,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 415,00
---	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	20 415,00		20 415,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	20 415,00	0,00	20 415,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			20 415,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		16 402,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	15 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		15 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		15 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	917,55			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		917,55			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	------

Total des dépenses d'investissement cumulées								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		50 563,88	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre		Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	32 135,75		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	5 928,13		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		38 063,88		0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)						0,00
Affectation au compte 1068 (9)						0,00
Total des recettes d'investissement cumulées						0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
TOTAL		16 402,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (5)	15 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		15 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		15 485,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	917,55			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	917,55			0,00	0,00		0,00	0,00
13912	Subv. transf. Régions	917,55			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		917,55			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						A3

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		50 563,88	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	32 135,75		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	5 928,13		0,00	0,00	0,00
28138	Autres constructions	2 284,33		0,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	849,20		0,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	777,60		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28188	Autres immo. corporelles	2 017,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		38 063,88		0,00	0,00	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			III = I + II
TOTAL		436 253,88	0,00	0,00	20 415,00	20 415,00	0,00	20 415,00	20 415,00
011	Charges à caractère général (4)	80 520,00	0,00	0,00	4 815,00	4 815,00	0,00	4 815,00	4 815,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	316 670,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		398 190,00	0,00	0,00	19 815,00	19 815,00	0,00	19 815,00	19 815,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	600,00	600,00		600,00	600,00
Total des dépenses réelles		398 190,00	0,00	0,00	20 415,00	20 415,00	0,00	20 415,00	20 415,00
023	Virement à la section d'investissement	32 135,75			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	5 928,13			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		38 063,88			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								20 415,00
--	--	--	--	--	--	--	--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES						B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		497 603,92	0,00	20 415,00	20 415,00	20 415,00
013	Atténuations de charges (3)	80 970,00	0,00	20 415,00	20 415,00	20 415,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	123 068,37	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	287 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		496 686,37	0,00	20 415,00	20 415,00	20 415,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		496 686,37	0,00	20 415,00	20 415,00	20 415,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	917,55		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		917,55		0,00	0,00	0,00
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)						0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées						20 415,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		436 253,88	0,00	0,00	20 415,00	20 415,00	0,00	20 415,00	20 415,00
011	Charges à caractère général (5)	80 520,00	0,00	0,00	4 815,00	4 815,00	0,00	4 815,00	4 815,00
60611	Eau et assainissement	1 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	8 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	8 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60622	Carburants	150,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	14 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	450,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 020,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	2 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	800,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	2 500,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6156	Maintenance	13 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	650,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	300,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		15,00	15,00	0,00	15,00	15,00
6284	Redevances pour services rendus	500,00	0,00		200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	1 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	350,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	316 670,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		319 670,00	319 670,00		319 670,00	319 670,00
6218	Autre personnel extérieur	7 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 000,00	0,00		-1 000,00	-1 000,00		-1 000,00	-1 000,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 200,00	0,00		-4 200,00	-4 200,00		-4 200,00	-4 200,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	570,00	0,00		-570,00	-570,00		-570,00	-570,00
64111	Rémunération principale titulaires	84 000,00	0,00		-79 000,00	-79 000,00		-79 000,00	-79 000,00
64131	Rémunérations	122 000,00	0,00		-122 000,00	-122 000,00		-122 000,00	-122 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	47 000,00	0,00		-47 000,00	-47 000,00		-47 000,00	-47 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	29 500,00	0,00		-29 500,00	-29 500,00		-29 500,00	-29 500,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 300,00	0,00		-5 300,00	-5 300,00		-5 300,00	-5 300,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 200,00	0,00		-4 200,00	-4 200,00		-4 200,00	-4 200,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 200,00	0,00		-1 200,00	-1 200,00		-1 200,00	-1 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	900,00	0,00		-900,00	-900,00		-900,00	-900,00
6488	Autres	9 800,00	0,00		-9 800,00	-9 800,00		-9 800,00	-9 800,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		398 190,00	0,00	0,00	19 815,00	19 815,00	0,00	19 815,00	19 815,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	600,00	600,00		600,00	600,00
Total des dépenses réelles		398 190,00	0,00	0,00	20 415,00	20 415,00	0,00	20 415,00	20 415,00
023	Virement à la section d'investissement	32 135,75			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	5 928,13			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	5 928,13			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		38 063,88			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		497 603,92	0,00	20 415,00	20 415,00	20 415,00
013	Atténuations de charges (4)	80 970,00	0,00	20 415,00	20 415,00	20 415,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	75 300,00	0,00	20 415,00	20 415,00	20 415,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	5 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	123 068,37	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	123 068,37	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	287 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	2 625,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	86 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	54 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	127 323,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		496 686,37	0,00	20 415,00	20 415,00	20 415,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		496 686,37	0,00	20 415,00	20 415,00	20 415,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	917,55		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	917,55		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		917,55		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418 605,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 335,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331 670,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	517 101,37	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 385,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 068,37	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287 748,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		418 605,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		85 335,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		331 670,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		517 101,37
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		101 385,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		123 068,37
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		287 748,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 900,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		418 605,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	44 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 020,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	326 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	2 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		517 101,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	95 715,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	5 670,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	123 068,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	287 748,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	4 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418 605,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 400,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 020,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	326 670,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 300,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	517 101,37
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 715,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 670,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	123 068,37
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	287 748,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 900,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-37 911,33	0,00	0,00	-37 911,33
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	3 750,00	0,00	0,00	3 750,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-34 161,33	0,00	0,00	-34 161,33

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-34 161,33	0,00	0,00	-34 161,33
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-34 161,33	0,00	0,00	-34 161,33

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	917,55	0,00	0,00	917,55
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	38 063,88	0,00	0,00	38 063,88
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	37 146,33	0,00	0,00	37 146,33

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 917,55	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		917,55	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	917,55	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 38 063,88	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		38 063,88	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28138	Autres constructions	2 284,33	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	849,20	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	777,60	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	2 017,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	32 135,75	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 51

VOTES :

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 06/10/2025

Présenté par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente (1),
A Rothbach, le 18/10/2025

Délibéré par l'assemblée Comité Syndical (2), réunie en session Comité Syndical
A Rothbach, le 18/10/2025

Les membres de l'assemblée délibérante Comité Syndical (2),(3).

BALL Jean-Claude	
BASTIAN Patrick	
BAUER Aurore	
BERRON Jean-Claude	
BRUPPACHER Frédéric	
BUFFA Jean-Claude	
DOH Véronique	
EHRSTEIN Nathalie	
FRAIN Georges-Michel	
FRIEDERICH Cindy	
GLAD Jacqueline	
GUILLIER Anne	
HELMER Jacques	
HILT Patrice	
HOFFSESS Marc	
HUBER Bernard	
HUBERT Jean-Claude	
KERN Viviane	
KLEIN Eliane	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

KLIPFEL Christian	
KOCHERT Stéphanie	
LEDIG Evelyne	
LEHMANN Marie-Paule	
LENHARD Antoine	
MADELEINE Véronique	
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie	
MARCHAL Cédric	
MARMILLOT Dominique	
MICHEL Patrick	
MORQUE Dominique	
MUCKENSTURM Nicole	
MULLER Mathieu	
PASTOR Sophie	
PETER Christophe	
PFEFFER Jean-Louis	
REICHHELD Patrick	
ROSNER-BLOCH Gabrielle	
SANDER Anne	
SCHMITT André	
STAATH Freddy	
SUCK David	
WAECHTER Eliane	
WAHL Bertrand	
WALTER Hubert	
WEBER Michaël	
WEIL Serge	
WEY Joëlle	
WINDSTEIN Claude	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

ZINGRAFF Marc	
---------------	--

Certifié exécutoire par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 20/10/2025, et de la publication le 20/10/2025

A La Petite Pierre, le 20/10/2025

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

SYCOPARC - MAISON DE L'EAU ET DE LA RIVIERE / DECISION MODIFICATIVE NR 2-2025

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES - D2

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 51

VOTES :

Pour 51

Contre -

Abstentions -

Date de convocation : 6 octobre 2025

Présenté par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente

A Rothbach, le 18 octobre 2025

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente

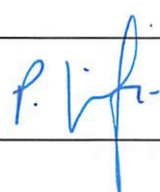
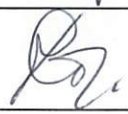
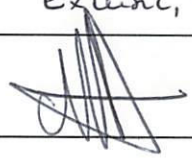
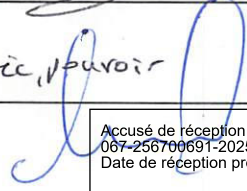
Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire

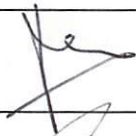
A Rothbach, le 18 octobre 2025

Les membres du Comité Syndical,

BALL Jean-Claude	
BASTIAN Patrick	
BAUER Aurore	
BERRON Jean-Claude	Excuse, pouvoir
BRUPPACHER Frédéric	
BUFFA Jean-Claude	
DOH Véronique	Excuse
EHRSTEIN Nathalie	
FRAIN Georges-Michel	
FRIEDERICH Cindy	Excuse
GLAD Jacqueline	
GUILLIER Anne	Excuse, pouvoir

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL12-BF
Date de réception préfecture : 20/10/2025

HELMER Jacques	
HILT Patrice	
HOFFSESS Marc	Excuse, pouvoir
HUBER Bernard	Excuse, pouvoir
HUBERT Jean-Claude	
KERN Viviane	Excuse, pouvoir
KLEIN Eliane	
KLIPFEL Christian	
KOCHERT Stéphanie	Excuse
LEDIG Evelyne	Excuse
LEHMANN Marie-Paule	Excuse
LENHARD Antoine	
MADELEINE Véronique	Excuse, pouvoir
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie	
MARCHAL Cédric	Excuse, pouvoir
MARMILLOT Dominique	Excuse, pouvoir
MICHEL Patrick	
MORQUE Dominique	
MUCKENSTURM Nicole	Excuse, pouvoir
MULLER Mathieu	

PASTOR Sophie	
PETER Christophe	
PFEFFER Jean-Louis	
REICHHELD Patrick	
ROSNER-BLOCH Gabrielle	Excuse
SANDER Anne	Excuse
SCHMITT André	Excuse, pouvoir
STAATH Freddy	
SUCK David	
WAECHTER Eliane	Excuse, pouvoir
WAHL Bertrand	
WALTER Hubert	
WEBER Michaël	
WEIL Serge	
WEY Joëlle	
WINDSTEIN Claude	Excuse, pouvoir
ZINGRAFF Marc	Excuse, pouvoir

Certifié exécutoire par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente du Sycoparc, compte tenu de la transmission en Préfecture le 20/10/2025 et de la publication le 20/10/2025




Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL12-BF
Date de réception préfecture : 20/10/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 23

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 33

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 51

Pour : 50

Contre : 0

Abstentions : 1

OBJET : Décision modificative nr 1-2025 – budget annexe « Festival du Jazz »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 9 mars 2013 relative à la création d'un budget annexe « Festival du Jazz »,

VU la délibération du Comité Syndical du 5 avril 2025 relative au vote du budget primitif 2025 du budget annexe « Festival de Jazz »,

VU l'exposé des motifs et la décision modificative présentés,

Décision : Le Comité Syndical :

- approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe « festival de Jazz » telle que présentée, s'élevant à 39.550 € en dépenses et en recettes de fonctionnement,

- autorise Mme la Présidente à signer tout acte, convention ou marché s'y rapportant.

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL13-BF
Date de réception préfecture : 20/10/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM : SYCOPARC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE SYCOPARC (2)

Numéro SIRET : 25670069100031

POSTE COMPTABLE : SGC SARRE UNION

M. 57

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : SYCOPARC FESTIVAL DU JAZZ (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	4
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	5
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	7
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	10
D1 - Balance générale - Dépenses	12
D2 - Balance générale - Recettes	14

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	Sans Objet
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	Sans Objet
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	16
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	19
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	22

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	24
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	25
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	29
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	30
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	31

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures	32
--------------------------	----

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

=

=

=

Total de la section d'investissement (3)		0,00	0,00
--	--	------	------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	39 550,00	39 550,00

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (4)		39 550,00	39 550,00
---	--	-----------	-----------

TOTAL DU BUDGET (5)		39 550,00	39 550,00
---------------------	--	-----------	-----------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
--------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

SYCOPARC - SYCOPARC FESTIVAL DU JAZZ - DM - 2025

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	379 000,00	0,00	23 550,00	23 550,00	402 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	78 800,00	0,00	15 400,00	15 400,00	94 200,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		457 800,00	0,00	38 950,00	38 950,00	496 750,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	600,00	600,00	600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		457 800,00	0,00	39 550,00	39 550,00	497 350,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	457 800,00	0,00	39 550,00	39 550,00	497 350,00
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	-------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	497 350,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	210 000,00	0,00	18 752,13	18 752,13	228 752,13
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	225 788,67	0,00	20 797,87	20 797,87	246 586,54
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
Total des recettes de gestion courante		436 788,67	0,00	39 550,00	39 550,00	476 338,67
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		436 788,67	0,00	39 550,00	39 550,00	476 338,67

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	436 788,67	0,00	39 550,00	39 550,00	476 338,67
--------------	-------------------	-------------	------------------	------------------	-------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	21 011,33
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	497 350,00
--	-------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	0,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.
---	-------------	--

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	23 550,00		23 550,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	15 400,00		15 400,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	600,00	0,00	600,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	39 550,00	0,00	39 550,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	39 550,00
--	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	18 752,13		18 752,13
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	20 797,87		20 797,87
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	39 550,00	0,00	39 550,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			39 550,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		457 800,00	0,00	0,00	39 550,00	39 550,00	0,00	39 550,00	39 550,00
011	Charges à caractère général (4)	379 000,00	0,00	0,00	23 550,00	23 550,00	0,00	23 550,00	23 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	78 800,00	0,00		15 400,00	15 400,00		15 400,00	15 400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		457 800,00	0,00	0,00	38 950,00	38 950,00	0,00	38 950,00	38 950,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	600,00	600,00		600,00	600,00
Total des dépenses réelles		457 800,00	0,00	0,00	39 550,00	39 550,00	0,00	39 550,00	39 550,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								39 550,00
--	--	--	--	--	--	--	--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		436 788,67	0,00	39 550,00	39 550,00	39 550,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	210 000,00	0,00	18 752,13	18 752,13	18 752,13
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	225 788,67	0,00	20 797,87	20 797,87	20 797,87
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		436 788,67	0,00	39 550,00	39 550,00	39 550,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		436 788,67	0,00	39 550,00	39 550,00	39 550,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	39 550,00
--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		457 800,00	0,00	0,00	39 550,00	39 550,00	0,00	39 550,00	39 550,00
011	Charges à caractère général (5)	379 000,00	0,00	0,00	23 550,00	23 550,00	0,00	23 550,00	23 550,00
60622	Carburants	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	200,00	0,00		450,00	450,00	0,00	450,00	450,00
6064	Fournitures administratives	50,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6068	Autres matières et fournitures	1 300,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
611	Contrats de prestations de services	219 300,00	0,00		-15 000,00	-15 000,00	0,00	-15 000,00	-15 000,00
6132	Locations immobilières	5 100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		2 100,00	2 100,00	0,00	2 100,00	2 100,00
61358	Autres	24 500,00	0,00		20 500,00	20 500,00	0,00	20 500,00	20 500,00
61551	Entretien matériel roulant	450,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6161	Multirisques	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	9 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	6 900,00	0,00		4 700,00	4 700,00	0,00	4 700,00	4 700,00
6231	Annonces et insertions	6 300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	10 900,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6236	Catalogues et imprimés	25 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	24 000,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	3 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		150,00	150,00	0,00	150,00	150,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	700,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	36 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	78 800,00	0,00		15 400,00	15 400,00		15 400,00	15 400,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	67 800,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		2 900,00	2 900,00		2 900,00	2 900,00
64131	Rémunérations	11 000,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00		6 000,00	6 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		1 300,00	1 300,00		1 300,00	1 300,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		650,00	650,00		650,00	650,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		50,00	50,00		50,00	50,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
6488	Autres	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		457 800,00	0,00	0,00	38 950,00	38 950,00	0,00	38 950,00	38 950,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		600,00	600,00		600,00	600,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	600,00	600,00		600,00	600,00
Total des dépenses réelles		457 800,00	0,00	0,00	39 550,00	39 550,00	0,00	39 550,00	39 550,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		436 788,67	0,00	39 550,00	39 550,00	39 550,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	210 000,00	0,00	18 752,13	18 752,13	18 752,13
7062	Redevances services à caractère culturel	210 000,00	0,00	18 752,13	18 752,13	18 752,13
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	225 788,67	0,00	20 797,87	20 797,87	20 797,87
74718	Autres participations Etat	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	75 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	11 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74748	Participation autres communes	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	36 288,67	0,00	17 877,87	17 877,87	17 877,87
747888	Autres	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	63 400,00	0,00	2 920,00	2 920,00	2 920,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		436 788,67	0,00	39 550,00	39 550,00	39 550,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		436 788,67	0,00	39 550,00	39 550,00	39 550,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	497 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	5 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	204 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	52 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	3 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	10 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	71 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	11 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	43 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	24 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	3 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	41 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	476 338,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	228 752,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	180 266,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
748	Autres attributions et participations	0,00	66 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321	322	323	324	325	326	327		
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	Soutien aux sportifs		
								3271	3272	3273
								Soutien aux sportifs de haut niveau	Soutien aux clubs amateurs	Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	497 350,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 300,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 200,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 450,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 400,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	71 700,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 600,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 600,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 550,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	476 338,67
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228 752,13
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 266,54
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 320,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 0,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 0,00	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		0,00	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

SYCOPARC - FESTIVAL DU JAZZ / DECISION MODIFICATIVE NR 1-2025

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES - D2

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 51

VOTES :

Pour 50

Contre -

Abstentions 1

Date de convocation : 6 octobre 2025

Présenté par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente

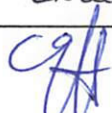
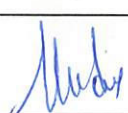
A Rothbach, le 18 octobre 2025

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente

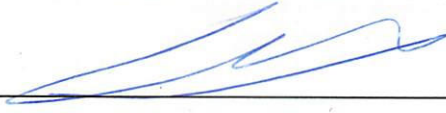
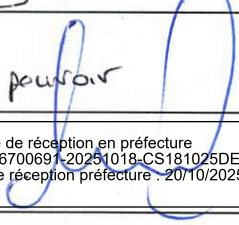
Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire

A Rothbach, le 18 octobre 2025

Les membres du Comité Syndical,

BALL Jean-Claude	
BASTIAN Patrick	
BAUER Aurore	
BERRON Jean-Claude	Excusé, pouvoir
BRUPPACHER Frédéric	
BUFFA Jean-Claude	
DOH Véronique	Excusé
EHRSTEIN Nathalie	
FRAIN Georges-Michel	
FRIEDERICH Cindy	Excusé
GLAD Jacqueline	
GUILLIER Anne	Excusé

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL13-BF
Date de réception en préfecture : 20/10/2025

HELMER Jacques	
HILT Patrice	
HOFFSESS Marc	Excuse, pouvoir
HUBER Bernard	Excuse, pouvoir
HUBERT Jean-Claude	
KERN Viviane	Excuse, pouvoir
KLEIN Eliane	
KLIPFEL Christian	
KOCHERT Stéphanie	Excuse
LEDIG Evelyne	Excuse
LEHMANN Marie-Paule	Excuse, pouvoir
LENHARD Antoine	
MADELEINE Véronique	Excuse, pouvoir
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie	
MARCHAL Cédric	Excuse, pouvoir
MARMILL'OT Dominique	Excuse, pouvoir
MICHEL Patrick	
MORQUE Dominique	
MUCKENSTURM Nicole	Excuse, pouvoir
MULLER Mathieu	

PASTOR Sophie	
PETER Christophe	
PFEFFER Jean-Louis	
REICHHELD Patrick	
ROSNER-BLOCH Gabrielle	Excuse
SANDER Anne	Excuse
SCHMITT André	Excuse, pouvoir
STAATH Freddy	
SUCK David	
WAECHTER Eliane	Excuse, pouvoir
WAHL Bertrand	
WALTER Hubert	
WEBER Michaël	
WEIL Serge	
WEY Joëlle	
WINDSTEIN Claude	Excuse, pouvoir
ZINGRAFF Marc	Excuse, pouvoir

Certifié exécutoire par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente du Sycoparc, compte tenu de la transmission en Préfecture le 20/10/2025 et de la publication le 20/10/2025



Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL13-BF
Date de réception préfecture : 20/10/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 23

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 33

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Décision modificative nr 1-2025 – budget annexe « Boutique du parc »

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la délibération du 19 septembre 2020 décidant la mise en place d'un budget annexe pour le service « Boutique du Parc »,

VU la délibération du Comité Syndical du 5 avril 2025 relative au vote du budget primitif 2025 du budget annexe « Boutique du Parc »,

VU l'exposé des motifs et la décision modificative présentés,

Décision : Le Comité Syndical :

- approuve la décision modificative n° 1 du budget annexe « Boutique du Parc » telle que présentée, s'élevant à 5.550 € en dépenses et en recettes de fonctionnement,
- autorise Mme la Présidente à signer tout acte, convention ou marché s'y rapportant.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL14-BF
Date de réception préfecture : 20/10/2025

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SM : SYCOPARC (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE SYCOPARC (2)

Numéro SIRET : 25670069100056

POSTE COMPTABLE : SGC SARRE UNION

M. 57

Décision modificative 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : SYCOPARC BOUTIQUE DU PARC (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	Sans Objet
B - Modalités de vote du budget	4
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	Sans Objet
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	Sans Objet
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	Sans Objet

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	5
B1 - Présentation des AP votées	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	Sans Objet
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	Sans Objet
D1 - Balance générale - Dépenses	7
D2 - Balance générale - Recettes	9

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	Sans Objet
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	Sans Objet
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	Sans Objet
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	Sans Objet
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	Sans Objet
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	11
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	14
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	17

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	19
A2.01 - Opérations non ventilables	21
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	22
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	Sans Objet
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

C - Annexes budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

24

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (3)		0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	5 550,00	5 550,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		5 550,00	5 550,00
TOTAL DU BUDGET (5)		5 550,00	5 550,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	5 550,00		5 550,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	5 550,00	0,00	5 550,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 550,00
--	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

SYCOPARC - SYCOPARC BOUTIQUE DU PARC - DM - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	5 550,00		5 550,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	5 550,00	0,00	5 550,00

FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			5 550,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		62 000,00	0,00	0,00	5 550,00	5 550,00	0,00	5 550,00	5 550,00
011	Charges à caractère général (4)	47 800,00	0,00	0,00	5 550,00	5 550,00	0,00	5 550,00	5 550,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	14 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		62 000,00	0,00	0,00	5 550,00	5 550,00	0,00	5 550,00	5 550,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		62 000,00	0,00	0,00	5 550,00	5 550,00	0,00	5 550,00	5 550,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (6)								0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées								5 550,00
--	--	--	--	--	--	--	--	-----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		56 966,59	0,00	5 550,00	5 550,00	5 550,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	56 966,59	0,00	5 550,00	5 550,00	5 550,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		56 966,59	0,00	5 550,00	5 550,00	5 550,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		56 966,59	0,00	5 550,00	5 550,00	5 550,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (8)	0,00
--	-------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	5 550,00
--	-----------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		62 000,00	0,00	0,00	5 550,00	5 550,00	0,00	5 550,00	5 550,00
011	Charges à caractère général (5)	47 800,00	0,00	0,00	5 550,00	5 550,00	0,00	5 550,00	5 550,00
60628	Autres fournitures non stockées	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6078	Autres marchandises	39 800,00	0,00		-4 000,00	-4 000,00	0,00	-4 000,00	-4 000,00
611	Contrats de prestations de services	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	2 400,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	1 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	300,00	0,00		1 400,00	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	300,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	14 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	14 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		62 000,00	0,00	0,00	5 550,00	5 550,00	0,00	5 550,00	5 550,00
66	Charges financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses réelles		62 000,00	0,00	0,00	5 550,00	5 550,00	0,00	5 550,00	5 550,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3) I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		56 966,59	0,00	5 550,00	5 550,00	5 550,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	56 966,59	0,00	5 550,00	5 550,00	5 550,00
7078	Autres marchandises	56 966,59	0,00	5 550,00	5 550,00	5 550,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		56 966,59	0,00	5 550,00	5 550,00	5 550,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		56 966,59	0,00	5 550,00	5 550,00	5 550,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00

= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
--------------------------------	------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
- (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (9) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	67 550,00	0,00	0,00		67 550,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	53 350,00	0,00	0,00		53 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00		14 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00		200,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	62 516,59	0,00	0,00		62 516,59
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	62 516,59	0,00	0,00		62 516,59
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.01

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES		
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
DEPENSES		67 550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	9 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
607	Achats de marchandises	35 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	2 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		62 516,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
707	Ventes de marchandises	62 516,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 550,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 800,00
607	Achats de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 800,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 900,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 516,59
707	Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 516,59

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

SYCOPARC - BOUTIQUE DU PARC / DECISION MODIFICATIVE NR 1-2025

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES - D2

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 23

Nombre de suffrages exprimés : 51

VOTES :

Pour 51

Contre -

Abstentions -

Date de convocation : 6 octobre 2025

Présenté par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente

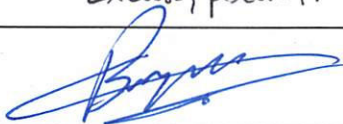
A Rothbach, le 18 octobre 2025

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente

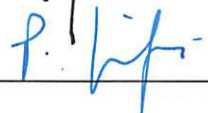
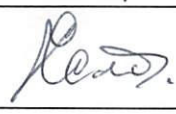
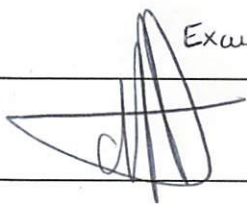
Délibéré par le Comité Syndical, réuni en session ordinaire

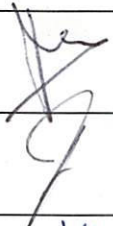
A Rothbach, le 18 octobre 2025

Les membres du Comité Syndical,

BALL Jean-Claude	
BASTIAN Patrick	
BAUER Aurore	
BERRON Jean-Claude	Excusé, pouvoir
BRUPPACHER Frédéric	
BUFFA Jean-Claude	
DOH Véronique	Excusé
EHRSTEIN Nathalie	
FRAIN Georges-Michel	
FRIEDERICH Cindy	Excusé
GLAD Jacqueline	
GUILLIER Anne	Excusé, pouvoir

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL14-BF
Date de réception préfecture : 20/10/2025

HELMER Jacques	
HILT Patrice	
HOFFSESS Marc	Excuse, pouvoir
HUBER Bernard	Excuse, pouvoir
HUBERT Jean-Claude	
KERN Viviane	Excuse, pouvoir
KLEIN Eliane	
KLIPFEL Christian	
KOCHERT Stéphanie	Excuse
LEDIG Evelyne	Excuse
LEHMANN Marie-Paule	Excuse, pouvoir
LENHARD Antoine	
MADELEINE Véronique	Excuse, pouvoir
MARAJO-GUTHMULLER Nathalie	
MARCHAL Cédric	Excuse, pouvoir
MARMILLOT Dominique	Excuse, pouvoir
MICHEL Patrick	
MORQUE Dominique	
MUCKENSTURM Nicole	Excuse, pouvoir
MULLER Mathieu	

PASTOR Sophie	
PETER Christophe	
PFEFFER Jean-Louis	
REICHHELD Patrick	
ROSNER-BLOCH Gabrielle	Excuse
SANDER Anne	Excuse
SCHMITT André	Excuse, pouvoir
STAATH Freddy SUCK David	
SUCK David STAATH Freddy	
WAECHTER Eliane	Excuse, pouvoir
WAHL Bertrand	
WALTER Hubert	
WEBER Michaël	
WEIL Serge	
WEY Joëlle	
WINDSTEIN Claude	Excuse, pouvoir
ZINGRAFF Marc	Excuse, pouvoir

Certifié exécutoire par Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Présidente du Sycoparc, compte tenu de la transmission en Préfecture le 20/10/2025 et de la publication le 20/10/2025



Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL14-BF
Date de réception préfecture : 20/10/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 23

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 33

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Admissions en non-valeur.

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le titre de recettes n°68/2021 émis à l'encontre de la commune de Climbach dans le cadre de la participation statutaire 2021,

Vu le titre de recettes n°146/2023 émis à l'encontre de la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg dans le cadre de la participation statutaire 2023,

CONSIDERANT les reliquats de centimes constatés,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- d'allouer en non-valeur les sommes de 0,22 € et 0,20 € soit un total de 0,42 €,
- d'inscrire les crédits suivants à la décision modificative n° 2/2025 du budget principal du Parc :
 - > dépenses 0,42 € au compte 6541
- de charger la Présidente de la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL3-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 23

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 33

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Renouvellement de la ligne de trésorerie pour l'année 2026.

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

CONSIDERANT que le SYCOPARC ne dispose pas, pour la mise en œuvre de ses actions, d'une trésorerie suffisante,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- d'autoriser Mme la Présidente à souscrire une nouvelle ligne de trésorerie d'une durée d'un an et d'un montant maximum de 1.000.000 €,

- d'autoriser Mme la Présidente à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'application de la présente décision.

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 23

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 33

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Renouvellement de la convention tripartite de portage du Projet Alimentaire Territorial entre le Parc naturel régional des Vosges du Nord, le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau et le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU la labellisation Niveau 1 pour le Projet alimentaire territorial (PAT) « Vosges du Nord et ses Pays » obtenue en mars 2021 et arrivant à échéance en mars 2025,

VU la labellisation Niveau 2 pour le Projet alimentaire territorial (PAT) « Vosges du Nord et ses Pays » obtenue en mars 2025,

CONSIDERANT que la labellisation Niveau 2 nécessite la mise à jour de la convention de co-portage du PAT entre le Parc naturel régional des Vosges du Nord, le PETR Pays de Saverne Plaine et Plateau et le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines,

CONSIDERANT le projet de convention annexé,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- de valider la convention de co-portage du PAT entre le Parc naturel régional des Vosges du Nord, le PETR Pays de Saverne Plaine et Plateau et le Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines telle qu'annexée,

- d'autoriser le Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord à procéder au reversement, aux porteurs de projets concernés, des financements perçus au titre de l'appel à projet Planification écologique du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire « Soutien à la structuration des projets alimentaires territoriaux (PAT) de niveau 2 »,

- d'autoriser Mme la Présidente à signer la convention et à prendre toutes décisions nécessaires à son application.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER



SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 24

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 36

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 54

Pour : 53

Contre : 0

Abstentions : 1

OBJET : Expérimentation opération de réhabilitation du patrimoine bâti ancien

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

CONSIDERANT l'étude menée par la Région Grand Est à l'échelle du Massif des Vosges afin de structurer une filière dédiée au recyclage des bâtiments vacants anciens,

CONSIDERANT le rôle d'expérimentation du Parc,

CONSIDERANT les forts enjeux liés au recyclage du bâti vacant ancien dans les Vosges du Nord,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- de valider le projet expérimental de revitalisation du patrimoine bâti vacant ancien dans les Vosges du Nord tel que présenté,
- de prendre acte du budget et plan de financement prévisionnels,
- d'inscrire les crédits budgétaires aux budgets concernés,
- d'autoriser Mme la Présidente à solliciter les subventions auprès des financeurs identifiés et à signer l'ensemble des actes, conventions et marchés nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Il est à préciser que l'emprunt lié à la réalisation du projet fera l'objet d'une nouvelle délibération.



Pour extrait conforme

La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL6-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 24

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 36

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 54

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Monitoring des Rivières – Création d'un groupement de commandes avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges pour la réalisation d'analyses dans le cadre de l'observatoire des rivières du Massif

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

CONSIDERANT les besoins similaires du Parc naturel régional des Vosges du Nord et du Parc naturel régional des Ballons des Vosges en matière de réalisation d'analyses dans le cadre de l'observatoire des rivières du Massif,

CONSIDERANT l'opportunité de constituer un groupement de commandes afin de bénéficier de conditions techniques et économiques plus avantageuses sur les prestations partagées,

VU l'exposé des motifs,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- d'approuver la constitution d'un groupement de commandes entre le Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord et le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Ballons des Vosges pour la réalisation d'analyses dans le cadre de l'observatoire des rivières du Massif,
- d'approuver que la coordination du groupement soit assurée par le Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,
- d'approuver la mise en place d'une convention de groupement de commandes entre les parties afin de déterminer le cadre, les conditions et les rôles respectifs des membres,
- d'autoriser Mme la Présidente à procéder à la signature de la convention de groupement de commandes, à signer tous documents et à procéder à l'ensemble des démarches nécessaires à sa mise en œuvre.



Pour extrait conforme

La Présidente

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

067-256700691-20251018-CS181025DEL7-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 24

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 36

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 54
Pour : 54
Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Programme INTERREG Horizont Climatic – Signature de conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage avec les communes de Lohr et Dossenheim-sur-Zinsel

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L2422-5 à L2422-11,

VU le programme INTERREG Horizont Climatic « Paysages face aux changements climatiques en grande Région : Observer, comprendre, partager et imaginer ».

CONSIDERANT l'appel à candidatures intitulé « Faisons place à la nature dans nos espaces publics, nos places, nos rues, nos lieux communs » lancé par le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

CONSIDERANT les candidatures déposées par les communes de LOHR et de DOSSENHEIM-SUR-ZINSEL,

CONSIDERANT la nécessité de transférer au Parc naturel régional des Vosges du Nord la maîtrise d'ouvrage des travaux,

VU les conventions de délégation de maîtrise d'ouvrage annexées,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- d'autoriser le Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord à prendre la maîtrise d'ouvrage des travaux programmés dans le cadre de l'appel à candidatures « Faisons place à la nature dans nos espaces publics, nos places, nos rues, nos lieux communs »,
- d'autoriser Mme la Présidente à signer, avec les communes de Lohr et Dossenheim-sur-Zinsel, une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage présentant les conditions de la délégation,
- d'autoriser Mme la Présidente à entreprendre toutes démarches nécessaires à la réalisation de l'opération.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER



067-256700891-20251018-PCS181025DEL8-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 24

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 36

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 54
Pour : 54
Contre : 0
Abstentions : 0

OBJET : Création de trois postes d'adjoint technique de 2ème classe à temps complet de techniciens Trame Verte

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord et notamment ses mesures 2.2.1 « Promouvoir et transmettre les savoir-faire » et 2.3.2 « Organiser les filières de proximité et développer de nouveaux liens »,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L. 313-1 et L. 332-23-1°,

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- de créer trois emplois non permanents, à temps complet, d'adjoint technique territorial, pour assurer les missions de techniciens Trame Verte et Bleue pour une durée de 5 mois,
- d'autoriser Mme la Présidente, compte tenu des besoins du service et du profil des candidats, à recruter des agents non titulaires au titre d'un accroissement saisonnier d'activité, dans les conditions fixées par l'article L. 332-23-1° du Code Général de la Fonction Publique,
- de charger Mme la Présidente de la détermination du niveau de recrutement et de rémunération des candidats retenus, en référence à l'échelle indiciaire d'adjoint technique.

Il est précisé que les postes seront financés dans le cadre des subventions allouées au projet.

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL4-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 24

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 36

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 54

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Création d'un poste d'agent de maîtrise permanent à temps complet

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord et notamment ses mesures 2.2.1 « Promouvoir et transmettre les savoir-faire » et 2.3.2 « Organiser les filières de proximité et développer de nouveaux liens »,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L. 313-1 ;

VU le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise ;

VU les lignes directrices de gestion adoptées par le SYCOPARC,

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant,

Considérant qu'il appartient au Comité Syndical de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

Considérant la nécessité de créer un emploi permanent pour permettre la promotion interne d'un agent,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- de créer un emploi permanent d'agent de maîtrise à compter du 1^{er} novembre 2025.

Il est précisé que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Pour extrait conforme



La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL5-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025

SYNDICAT DE COOPERATION POUR LE PARC NATUREL REGIONAL DES VOSGES DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL

Séance du 18 octobre 2025

Sous la présidence de Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Date de convocation : 6 octobre 2025

Nombre de membres en exercice : 49

Nombre de membres présents : 24

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix totales des membres en exercice : 75

Nombre de voix membres présents : 36

Nombre de voix pouvoirs : 18

Etaient présents : Mmes EHRSTEIN, GLAD, KLEIN, MARAJO-GUTHMULLER, PASTOR, MM. BALL, BRUPPACHER, BUFFA, FRAIN, HELMER, HILT, HUBERT, KLIPFEL, LENHARD, MICHEL, MORQUE, MULLER, PFEFFER, STAATH, WAHL, WALTER, WEBER, WEIL, WEY.

Ont donné procuration : Mmes GUILLIER, KERN, LEHMANN, MADELEINE, MUCKENSTURM, WAECHTER, MM. BERRON, HOFFSESS, HUBER, MARCHAL, MARMILLOT, SCHMITT, WINDSTEIN, ZINGRAFF.

Voix : 54

Pour : 54

Contre : 0

Abstentions : 0

OBJET : Accueil de personnes volontaires en service civique et demande d'agrément

VU le décret n° 2014-341 du 16 mars 2014 portant renouvellement du classement du territoire des Vosges du Nord en parc naturel régional,

VU la charte du Parc naturel régional des Vosges du Nord et notamment ses mesures 2.2.1 « Promouvoir et transmettre les savoir-faire » et 2.3.2 « Organiser les filières de proximité et développer de nouveaux liens »,

VU les statuts du Syndicat de Coopération pour le Parc naturel régional des Vosges du Nord,

VU l'article L.120-1.-I du Code de Service National,

VU la loi n° 2010-241 du 10 mars 2010 relative au service civique,

Décision : Le Comité Syndical décide :

- d'approuver l'accueil, au titre d'un engagement volontaire en service civique, des jeunes de 16 à 25 ans, pour des missions d'intérêt général telles que définies à l'article L.120-1.-I du Code de Service National.

Ces missions effectuées par les jeunes volontaires en service civique auprès du SYCOPARC devront notamment couvrir les champs suivants :

- > culture et loisirs,
- > éducation pour tous,
- > environnement,
- > mémoire et citoyenneté.

- d'autoriser Mme la Présidente à déposer un dossier auprès de l'Agence du Service Civique en vue d'obtenir pour le SYCOPARC l'agrément pour l'accueil de jeunes volontaires en service civique.



Pour extrait conforme

La Présidente,

Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

Accusé de réception en préfecture
067-256700691-20251018-CS181025DEL2-DE
Date de réception préfecture : 20/10/2025